

GUIDE RÉFÉRENTIEL

Genre & espace public



Les questions à se poser
et les indicateurs pertinents à construire
pour un environnement urbain égalitaire



L'espace public n'est pas neutre. Depuis plusieurs années, une prise de conscience est à l'œuvre, venant à la fois des mondes universitaire, associatif et citoyen – avec la multiplication des études et des initiatives. Ainsi, l'espace public est une construction avant tout masculine. Conçu et mis en œuvre par et pour des hommes, ses caractéristiques mêmes (configuration, degré d'éclairage, densité etc.) contribuent à définir et à transformer les relations qui s'y déploient. D'autant que les inégalités entre les sexes se sont historiquement et symboliquement nourries de la séparation des femmes et des hommes entre les sphères privée et publique.

Les inégalités de genre s'expriment particulièrement dans les violences sexuelles et sexistes dont sont victimes les femmes dans la rue et les transports. L'urbanisme, l'aménagement urbain et les services publics doivent permettre d'y mettre fin tout en portant une autre vision faite de mixité, d'accessibilité et de participation de tou-te-s. Avec Hélène Bidard, mon adjointe chargée de l'égalité femmes-hommes, je souhaite intégrer ce sujet transversal le plus en amont possible dans notre réflexion et notre action sur l'espace public, comme d'ailleurs dans l'ensemble des politiques que nous mettons en œuvre.

C'est pourquoi j'accorde tant d'importance au travail sur l'espace public parisien, en particulier le réaménagement des sept places parisiennes. C'est ainsi toute l'équipe municipale qui est investie à mes côtés et que je remercie : Hélène Bidard, Jean-Louis Missika, chargé de l'urbanisme, Christophe Najdowski, chargé de l'espace public et Jacques Baudrier, délégué à l'architecture et aux grands projets de renouvellement urbain. Ensemble, nous avons fait de la reconquête de l'espace public par les Parisiennes l'un des objectifs majeurs de ces opérations.

Les politiques publiques, en s'appuyant toujours davantage sur les initiatives citoyennes, sont en mesure de favoriser la mixité, par des choix urbains qui répondent à l'exigence d'égalité, mais aussi plus largement en construisant une ville toujours plus apaisée et conviviale.

Il existe plusieurs manières de sensibiliser les différents acteurs concernés par le sujet de l'égalité des sexes dans l'espace public. Un grand nombre d'actions ont déjà été engagées. Ce guide se veut une nouvelle pierre à l'édifice.

Porter l'égalité partout, c'est porter la vision d'une société meilleure. Le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes s'impose à nous comme l'extraordinaire opportunité d'un progrès pour tou-te-s.

Anne Hidalgo
Maire de Paris

Guide réalisé par

Le Service égalité intégration inclusion (SEII) - Direction démocratie citoyens territoires (DDCT) - Mairie de Paris en coopération avec un groupe de travail composé de :

- La Ville : Mission PAVEX, Conseil de la jeunesse, Conseil de la nuit, groupe-projet « 7 places », Direction de la voirie et des déplacements (DVD), Direction de l'urbanisme (DU), Direction de la jeunesse et des sport (DJS).
- Des universitaires : Claire Hancock, UPEC - Yves Raibaud, Université Bordeaux-Montaigne - Marylène Lieber, Université Genève - Lucile Biarrotte, doctorante UPE.
- Des associations expertes : Genre et Ville, Chris Blache et Pascale Lapalud - A Places égales, Marie-Dominique de Suremain et Dominique Poggi - le Centre Hubertine Auclert.

Avec le soutien de l'APUR, du CAUE, de l'IAU.

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	6
LES INCONTOURNABLES.....	9
QUELQUES MODALITÉS TRANSVERSALES AUX 5 THÈMES	10
UNE « APPROCHE GENRÉE » S'AVÈRE INDISPENSABLE	11
UN CADRE JURIDIQUE RÉCENT	12
LE « DROIT À LA VILLE ».....	13
LES RECOMMANDATIONS DU HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ FEMMES HOMMES.....	14
5 THÈMES :	
CIRCULER.....	15
OCCUPER L'ESPACE.....	26
ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES.....	39
SE SENTIR EN SÉCURITÉ	50
PARTICIPER	63
LEXIQUE.....	75
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.....	77

PRÉAMBULE

À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse aux **urbanistes** et aux personnes en charge de **l'aménagement, la planification, l'organisation, l'animation et la régulation** de l'espace public. Il interroge des compétences **variées** :

- non seulement les compétences d'architecture, de construction et d'aménagement,
- mais aussi les compétences qui ont trait au « vivre ensemble dans la cité ».

C'est pourquoi ce guide a une vocation **pluridisciplinaire**.

Pourquoi utiliser ce guide ?

L'usage de l'espace public répond à des codes sexués ou des « normes de genre » (Voir **LES INCONTOURNABLES**).

- Ainsi aujourd'hui encore, les hommes et les femmes :
- ne se déplacent pas de la même façon dans la ville,
 - n'utilisent pas les mêmes lieux,
 - ne sont pas exposé-es aux mêmes difficultés.

De plus,

- leurs trajectoires et motifs de déplacements sont différents,
- les questions de sécurité ne se posent pas de la même façon pour les femmes et pour les hommes.

Un enjeu majeur ?

« **Faire la ville ensemble** », femmes et hommes, **une ville attractive, égalitaire et accessible à toutes et tous.**

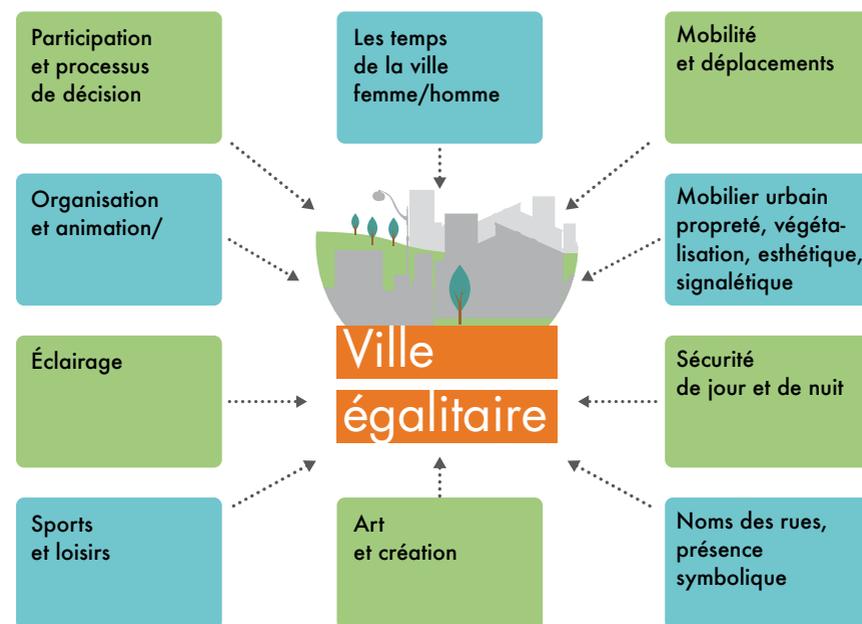
Objectifs

- Intégrer la dimension de genre dans l'aménagement, la planification et l'organisation de la ville
- Poser les premières bases d'un référentiel dans cette perspective
- Lancer des expérimentations.

À partir des questions...

- | | | | | |
|--|--|--|--|--|
| ? | ? | ? | ? | ? |
| Comment se manifeste « le genre » dans l'espace public ? | Comment les femmes et les hommes se déplacent-ils/elles dans la ville au quotidien ? | Sont-ils/elles acteurs et actrices à part entière dans les processus de décision ? | A-t-on conçu, construit et aménagé des villes réellement POUR les femmes et les hommes ? | Femmes et hommes bénéficient-ils/elles des mêmes installations, établissements, structures publiques ? |

Les domaines d'application sont nombreux et transversaux



Il s'agit de développer une « **approche intégrée de l'égalité femmes-hommes** » (ou une approche intégrée du genre), pour en faire une stratégie transversale pour toute la municipalité. La Ville veut ainsi obtenir des changements sociopolitiques positifs pour tous ses citoyens et toutes ses citoyennes. L'objectif est de mieux répondre aux besoins et demandes de tous et toutes et donc d'améliorer **la qualité des services publics**.

Voir : La ville de Vienne (Autriche) qui a développé depuis plusieurs années un modèle de prise en compte du genre (« gender mainstreaming »)¹

1 - <http://www.charter-equality.eu/exemple-de-bonnes-pratiques/a-model-city-for-gender-mainstreaming.html?lang=fr>

CE GUIDE S'ORGANISE AUTOUR DE 5 THÈMES :

- » **CIRCULER**
- » **OCCUPER L'ESPACE : FLÂNER, FAIRE DU SPORT**
- » **ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES**
- » **SE SENTIR EN SÉCURITÉ**
- » **PARTICIPER**

À travers ces cinq thèmes, nous aborderons de nombreux domaines d'action qui parfois peuvent se recouper.

Pour **chaque thème**, nous verrons :

- ✓ Quelles sont **les idées reçues** encore nombreuses du fait de stéréotypes persistants quand on s'attelle à la question femmes-hommes.
- ✓ Une **présentation** du thème viendra éclairer le sujet...
- ✓ Puis 7 ou 8 **questions à se poser** pourront permettre de s'interroger sur sa propre pratique.
- ✓ Avant d'ébaucher des **réponses possibles, des pistes d'action ou des bonnes pratiques** qui ont été repérées ici ou là !

Ce Guide ne prétend pas à l'exhaustivité, il a pour but d'aider à s'ouvrir à des questionnements nouveaux, à réviser ses jugements ou ses modalités d'action préétablies, afin de permettre un regard nouveau sur l'espace public.

Ainsi la conception de l'espace public et son organisation pourront s'améliorer. En effet, si les attentes et aspirations de toutes et tous sont mieux satisfaites, c'est l'ensemble de la société qui en bénéficie.

LES INCONTOURNABLES

QUELQUES MODALITÉS TRANSVERSALES AUX 5 THÈMES :

En amont, il importe **d'affiner la connaissance** que l'on a des modalités d'usage de la ville **par les femmes et les hommes**. Des études ponctuelles ou larges, des enquêtes et des comptages « genrés » doivent être réalisés, ainsi que des marches exploratoires et des marches sensibles, pour affiner les diagnostics avec des données sexuées et objectiver nos représentations de l'espace public.

Des **statistiques sexuées** doivent être produites dans toutes les études commandées aux divers organismes.

De plus les conditions nécessaires suivantes devront être appliquées :

- Intégrer un critère « genre » explicite dans tous les **appels à projets** et les **appels d'offre** et mettre en place le concept « **d'éga-conditionnalité** » pour développer le conditionnement des financements publics à des critères d'égalité.
- Établir la **parité** femmes-hommes dans tous les jurys d'aménagement urbain et les **lieux de décisions**².
- Donner **la parole aux femmes** en organisant la participation de façon adéquate (horaires, modalités, prise de parole, etc.).
- Prêter attention aux **budgets** alloués aux aménagements, installations, etc. au regard de leur utilisation, par les femmes et les hommes : c'est ce qu'on appelle le **budget genré**.



Tout au long du guide, ce symbole indique un exemple ou une bonne pratique.

2 - On pourra s'inspirer des dispositions pour la **parité** dans les jurys de concours : Conformément à l'article 55 de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012, le décret fixe à **40 % la proportion minimale** à respecter dans la désignation et la nomination de personnes de chaque sexe dans les jurys et comités de sélection constitués pour le recrutement ou la promotion de fonctionnaires dans les trois fonctions publiques.

UNE « APPROCHE GENRÉE » S'AVÈRE INDISPENSABLE

La notion de « Genre » (*voir lexique*) est aujourd'hui précisée par les études de genre qui se sont développées depuis plusieurs décennies.

Retenons que ce qu'on appelle « genre » est le **système de normes** ou la construction sociale qui assigne des rôles et places différentes et hiérarchisées aux femmes et aux hommes. Ce système produit des inégalités entre les femmes et les hommes, le plus souvent au détriment des femmes.

Voir les *Chiffres-clés de l'égalité femmes hommes*³.

Les rôles de genre sont alors les comportements « que l'on attend » d'une personne en fonction de son sexe. La plupart du temps les personnes endossent ces rôles de genre présents dans leur environnement, qui se manifestent dans la construction de leur psychologie, performances et confiance en eux.

Par exemple :

- L'un des rôles assignés aux hommes est de prendre la responsabilité d'activités productives et politiques.
- L'un des rôles traditionnellement assignés aux femmes, est celui de s'occuper des enfants, des personnes dépendantes et être responsables des relations sociales et affectives.

Cette inégale répartition des tâches entre femmes et hommes a des répercussions préjudiciables sur la vie quotidienne : la charge des tâches ménagères, majoritairement imputées aux femmes, obère leur progression de carrière.

Le fait que ces modèles soient traditionnellement transmis ne signifie pas qu'ils sont liés à des prédispositions biologiques ou qu'ils doivent perdurer indéfiniment.

3 - Site du Ministère : <http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/publications/droits-des-femmes/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/vers-legalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-les-chiffres-clés-lessentiel-edition-2016/>

UN CADRE JURIDIQUE RÉCENT

Les collectivités territoriales sont des actrices essentielles de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par leur statut d'employeurs, par la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, par leur connaissance et leur capacité d'animation des territoires, elles doivent être un véritable moteur de l'action publique pour l'égalité.

Première loi globale, et texte de mobilisation de toute la société, **la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes** réaffirme le rôle des collectivités territoriales pour atteindre une égalité effective.

L'article 61 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes prescrit aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, **un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes** intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 est venu préciser le contenu du rapport et le calendrier selon lequel il doit être produit : ainsi, **depuis le 1^{er} janvier 2016, l'obligation de présenter ce rapport préalablement aux débats sur le projet de budget** est entrée en vigueur pour les collectivités de plus de 20 000 habitant-e-s⁴.

De plus, cette loi vient renforcer et généraliser **la loi du 21 février 2014** qui fait de l'égalité femmes-hommes une priorité transversale de la « Politique de la ville⁵ ».

Enfin, elle conforte l'obligation de produire une information statistique sexuée dans la statistique publique : la **circulaire ministérielle du 8 mars 2000** « relative à l'adaptation de l'appareil statistique de l'État pour améliorer la connaissance de la situation respective des femmes et des hommes⁶ ».

4 - Voir le guide « Réaliser un rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes », édité par Le service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) et le Centre Hubertine Auclert, centre français pour l'égalité femmes-hommes : <http://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/egalite-professionnelle-realiser-un-rapport-de-situation-comparee-guide-pratique>

5 - Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028636804>

6 - Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000399250>

LE « DROIT À LA VILLE »

Le droit à la ville, c'est la capacité à **participer activement**, c'est-à-dire faire valoir son point de vue et ses besoins concernant le cadre urbain, la qualité des transports, la gestion urbaine, et **circuler librement**, c'est pouvoir être dehors, en toute sécurité, partout dans la ville, de jour comme de nuit, pour se promener ou pour des raisons utilitaires. Le droit à la ville est un droit essentiel pour la citoyenneté et l'égalité. Il est question de (ré)appropriation de l'espace public par les femmes et les jeunes filles.

En 1990 a été lancée la **Charte européenne des femmes dans la cité**, à la suite du constat de l'absence des femmes dans les instances de décision d'aménagement. Cette charte affirme que les femmes doivent être associées de façon paritaire à tous les niveaux de décision en matière d'aménagement de la ville, de transport et d'environnement. En effet, les femmes peuvent jouer un rôle déterminant dans la transformation et l'amélioration du cadre de vie. Leur voix n'est pas suffisamment entendue.

Puis en 2006, la **Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques locales**, aujourd'hui signée en France par 174 collectivités locales, insiste sur plusieurs points clés, qui constituent le droit à la ville en faisant reculer les inégalités entre femmes et hommes dans l'espace public : l'aménagement urbain, la mobilité, les équipements de loisir en accès libre, le sentiment de sécurité face au harcèlement sexiste et sexuel, etc.

Enfin, les **marches exploratoires** constituent un outil indispensable pour permettre aux femmes de se « déconditionner » collectivement, de faire des propositions concrètes aux personnes en position de décisions, de se réapproprier les espaces publics et de faire valoir leur droit à la ville.

« À places égales »,

Dominique Poggi, Marie Dominique De Suremain

En 2007 la Ville de Paris a signé la

CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE,

une Charte invitant les collectivités territoriales à utiliser leurs pouvoirs et leurs partenariats en faveur d'une plus grande égalité pour toutes et tous

Élaborée et promue par le Conseil des Communes et Régions d'Europe⁷

7 - <http://www.afcre.org/mailling/Charte-%C3%A9galit%C3%A9-FR.pdf>

LES RECOMMANDATIONS DU HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ FEMMES HOMMES

Le HCE-fh⁸ salue l'adoption le **6 juillet 2016** à l'Assemblée nationale du projet de loi **Égalité et Citoyenneté**. Ce texte de progrès s'inscrit dans l'intensification de l'action pour atteindre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, observée ces dernières années en France.

Sur le thème MIXITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC :

Pour avancer vers davantage de mixité et d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace public, le HCE-fh recommande, suite à son rapport EGALiTER, de mentionner l'objectif d'égalité femmes-hommes dans les missions de l'ANRU, l'EPARECA et l'ANAH pour qu'il soit réellement pris en compte dans les opérations de rénovations urbaines et d'habitat, depuis la phase de diagnostic et d'examen du projet jusqu'à son évaluation.

Cela pourrait, par exemple, inciter à des mesures pro-actives visant à **augmenter la part d'emploi des femmes dans les clauses d'insertion des chantiers financés par l'ANRU** : 6% seulement de femmes aujourd'hui, alors que, d'ici à 2020, le nouveau programme national de renouvellement urbain, confié par la loi à l'ANRU, devrait générer 322 000 emplois.

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

EPARECA : Établissement Public National d'Aménagement et de Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanaux

ANAH : Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat

CIRCULER



8 - HCE FH : <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/hce/presentation-et-missions/>

LES IDÉES REÇUES

✓ IDÉE REÇUE N° 1

L'espace public est public : il appartient à tout le monde, tout le monde peut y circuler librement.

✓ IDÉE REÇUE N° 2

Les motifs de déplacement des femmes et des hommes sont semblables car, aujourd'hui, le temps consacré au travail domestique est également partagé entre femmes et hommes.

✓ IDÉE REÇUE N° 3

Aller faire un jogging dans Paris, n'importe où et à n'importe quelle heure, c'est juste une question de volonté.

✓ IDÉE REÇUE N° 4

Un arrêt de bus, c'est un arrêt de bus. Quel que soit son aménagement il remplit une fonction précise et une seule.

✓ IDÉE REÇUE N° 5

Les femmes et les hommes ressentent la nuit de la même façon : « La nuit, tous les chats sont gris ! ». Et de toute façon, il est impossible de réduire le sentiment d'insécurité par l'aménagement urbain.

PRÉSENTATION DU THÈME

Une socialisation différenciée des femmes et des hommes induit un usage différent de l'espace public et des déplacements différents des femmes et des hommes. De la même façon qu'il existe encore une dichotomie hommes/femmes entre « production » et « reproduction », il existe un clivage entre sphère publique et sphère privée (Geneviève Fraisse, philosophe).

Les motifs de déplacement des femmes sont statistiquement plus diversifiés que ceux des hommes du fait que ce sont elles encore majoritairement qui sont en charge de l'espace domestique, du soin, de l'accompagnement des enfants et des personnes âgées dépendantes (ce que l'on appelle le « care » (voir lexique)).

Les « familles monoparentales », qui comptent pour beaucoup dans les chiffres de la précarité et de la pauvreté, sont très majoritairement composées d'une mère et de son-ses enfant-s.

Chiffres : (Selon une étude du Haut conseil à l'égalité Femmes Hommes⁹ 2014)

- ✓ Le partage des tâches en 2010 : le temps consacré au travail domestique est de 66% pour les femmes et 34% pour les hommes.
- ✓ Les femmes réalisent 75% des accompagnements des enfants et des personnes âgées.
- ✓ 54% des femmes renoncent à la pratique d'un sport après la naissance d'un enfant contre 24% d'hommes.
- ✓ 100% des femmes ont connu au moins une fois une situation de harcèlement sexiste et sexuel dans les transports en commun.

Pour ce qui est des transports :

Les femmes sont les premières utilisatrices des réseaux d'Île de France : en moyenne, tous transports confondus (Métro, Tramway, Bus) elles sont 55% d'utilisatrices contre 45% d'utilisateurs. La différence d'usage pour les bus est encore plus parlante puisque les utilisateurs-trices sont des femmes à 64% contre 36% d'hommes (Étude du Syndicat des Transports d'Île de France (STIF) sur l'utilisation des transports publics, 2016).

9 - <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/>

LES 7 QUESTIONS À SE POSER

- 1- Le plan de circulation piétonnier tient-il compte des trajets différenciés des femmes et des hommes au quotidien ?
- 2- A-t-on pris en considération, d'une façon ou d'une autre, les trajets autres que le classique domicile-travail ?
- 3- Savez-vous si certaines personnes modifient leurs trajectoires par manque d'accessibilité (poussettes, caddies, valises à roulettes, fauteuils roulants...)?
- 4- Y a-t-il des éléments de décors, de design ou de mobilier urbain qui gênent le passage des piéton-nes ?
Ou *a contrario* qui manquent pour pouvoir se déplacer facilement ?
- 5- Les zones d'attente (arrêt de bus et de tram) sont-elles accueillantes et sécurisées ?
- 6- Y a-t-il des informations claires, visibles et compréhensibles lorsque l'on se déplace dans la ville ou le quartier ?
- 7- Savez-vous si certaines personnes (notamment les femmes) modifient leurs trajets du fait d'un sentiment d'insécurité ou par manque de sécurité réelle, en particulier la nuit ?



© Urbanvox - Jean-Pierre Porcher

PISTES D'ACTION

Sans prétendre à l'exhaustivité, voici quelques pistes d'action, pour ce qui concerne une « approche genrée » des déplacements... tout en restant dans le cadre du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics).

De façon générale, en amont, il importe d'**affiner la connaissance** que l'on a des motifs et modalités de déplacement des femmes et des hommes dans la ville. Des **études, enquêtes et comptages** doivent être réalisés pour affiner les diagnostics et objectiver les représentations que l'on se fait de l'espace public.

Des **statistiques sexuées** doivent être produites dans toutes les études commandées à divers organismes, agences d'urbanisme, etc. En effet, le manque d'étude statistique doit être rapidement comblé afin que les urbanistes appuient leurs propositions sur des éléments concrets évitant ainsi les stéréotypes et les représentations erronées.

Des **comptages sexués de la fréquentation** et des études ponctuelles et/ou larges, doivent être réalisés pour avoir des données objectives sur la circulation des femmes et des hommes dans l'espace public.

Le principe général est de créer de nouveaux repères, pour plus de convivialité, de solidarité, de présence humaine diversifiée dans l'espace public, en portant dessus un « regard sensible » (trafic, espaces verts, chemins piétonniers, commerces, lien social, propreté, stationnement, eaux, ...). On portera son attention sur les zones de tension (tunnel, rue vide, rampe d'accès, impasse étroite, zones sombres, saleté et encombrement...).

ON POURRA ENVISAGER :

► L'accessibilité

- Largeur des trottoirs pour les personnes qui circulent avec des enfants ou avec des personnes âgées dépendantes, ainsi que l'encombrement de ces trottoirs (déchets, 2 roues...).
- Escaliers (leur visibilité et la création de *toboggans* (ou « bateau ») pour les poussettes, caddies, valises à roulettes...).
- Revêtement du sol : les conflits d'usage entre par exemple les rollers et les piéton-nes peuvent se régler en variant dans un même espace, la nature des revêtements de sol, pour empêcher la prise de vitesse des rollers dans certains endroits.

La circulation à pied

- Le « **Plan piéton** » de la Ville prend appui sur trois idées :
 - 1. Aller partout à pied
 - 2. Habiter la ville
 - 3. Valoriser l'image des piétons

Il vise le bien-être et tiendra compte des « rapports hommes-femmes », en tenant compte des 2 grands motifs de circulation à pied : la promenade et la marche utilitaire.

- Le « **running** » et l'installation de **parcours sportifs et d'équipements en accès libre** doivent également répondre à ces critères de genre : les femmes et les hommes doivent pouvoir courir dans la ville en confort et en toute tranquillité. Les agrès doivent être judicieusement placés. Pour toute installation nouvelle, il importera de consulter les joggeuses. (Voir : **OCCUPER L'ESPACE**).

LES TOILETTES : UNE QUESTION CRUCIALE !

Les toilettes... sont indispensables, pour les femmes comme pour les hommes. C'est à la fois une question d'hygiène, mais aussi une question d'accessibilité et de confort. La présence de toilettes doit être également pensée pour les personnes accompagnant des enfants et des personnes âgées. Enfin, les toilettes sont utiles pour les personnes SDF, dont les femmes.

La chercheuse britannique Clara Greed a démontré l'absolue nécessité des toilettes publiques ainsi que le fait qu'elles sont un facteur d'égalité entre les sexes. Elle explique que les femmes sont celles qui ont le plus besoin de toilettes publiques propres, sécurisées et bien aménagées, mais que ce sont aussi celles qui en ont le moins !

Référence : Taking women's bodily functions into account in urban planning and sustainability. Inclusive Urban Design: Public Toilets.

- Il importe qu'il y ait des toilettes accessibles régulièrement le long des rues (de même que les points d'eau).
- La carte des toilettes de la ville - disponible à Paris sur le site « [Paris.fr](http://www.paris.fr) »¹⁰ - devrait faire l'objet d'un affichage par quartier. Par ailleurs il existe des applications telles que : « Toilettes à Paris », « City Toilets » ou « Le Trèfle » qui permettent de localiser gratuitement l'emplacement des toilettes publiques.
- Des alternatives sont à trouver quand il est compliqué de rajouter des toilettes ou dans les lieux très fréquentés. Par exemple, des accords pourraient être passés avec les bars et restaurants. (Voir : **OCCUPER L'ESPACE**).

10 - <http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/environnement-et-espaces-verts/proprete/les-sanisettes-2396>

La signalétique

Une signalétique adaptée fait « gagner du temps à tout le monde » :

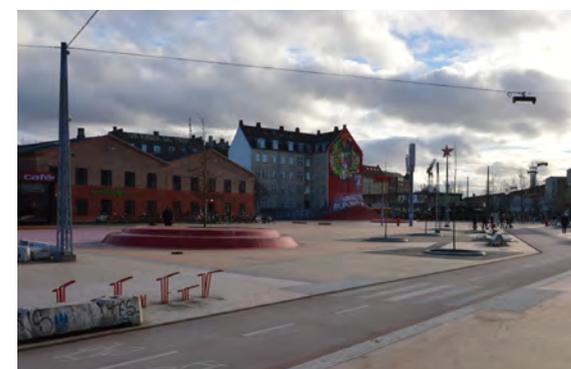
- Visibilité des noms de rue.
- Propreté et bon entretien des panneaux de signalétique.
- Bonne lisibilité et bon emplacement des panneaux.
 - Signalétique colorée (notamment au sol et sur les potelets).
 - Design urbain.
 - Sens des numéros de la rue.
 - Indication du temps pour aller jusqu'à un point d'intérêt.

De plus, le manque de signalétique peut rendre vulnérable : « *Quand une femme semble perdue dans l'espace public, il arrive qu'elle soit considérée comme une proie* » dit une marcheuse lors de la marche exploratoire Porte de Vanves, Paris 14^e. L'orientation par GPS n'est pas accessible à toutes et parfois, il peut être délicat de manipuler son smartphone en pleine rue (quand on en possède un).

- Marquage au sol : pour améliorer la convivialité, en respectant les règles de marquage au sol prévues dans la législation, des couleurs et des lignes, ainsi que des revêtements variés... peuvent être utilisés.



Copenhague



© Centre et ville



© Centre et ville

L'accès aux services

Nous savons que les rôles sont inégalement répartis entre les femmes et les hommes. Par conséquent leurs trajectoires se différencient selon leurs occupations respectives : s'occuper des petits enfants, de l'approvisionnement en nourriture, des démarches de santé des parents âgées, des démarches administratives pour la famille, de l'école et des loisirs des enfants et des ados, d'aller à la poste...

LE « CARE »

Selon le mot anglais que l'on pourrait traduire par « le soin », le « care » signifie prendre soin, donner de l'attention, manifester de la sollicitude... Les théories ou philosophies dites du care trouvent leur origine dans une étude publiée par Carol Gilligan en 1982 aux États-Unis. Elle a établi le nouveau paradigme moral du care comme « capacité à prendre soin d'autrui », « souci prioritaire des rapports avec autrui ». Le care permet de redonner une place à la vulnérabilité dans le lien social (Agata Zielinski, philosophe).

Le « care » entre dans le champ politique lorsqu'on rappelle que cette disposition est historiquement attachée au « travail forcé des femmes », assignées à s'occuper des enfants en bas âges, des personnes âgées et, en général, de toutes les autres personnes vulnérables (Yves Raibaud, géographe), ce qui impacte les motifs et les modalités de circulation dans l'espace public des personnes en charge du « care », majoritairement des femmes, parfois des hommes.

Tous les moyens de transports (c'est-à-dire à l'échelle d'un quartier), les circuits piétonniers et la signalétique facilitant les déplacements sont les bienvenus :

- Zones piétonnes, zones 30, zones partagées...
- Mini transports en commun.



**Aller à l'école ensemble à pied...
projet « pédibus »¹¹.**

11 - <http://www.marchonsverslecole.com/index.php/espace-info/sa-raison-detre>

Les zones d'attente

- L'aménagement des arrêts de bus et de tramway en poursuivant les améliorations en cours.

La problématique des zones d'attente : la personne qui y attend un mode de transport se trouve en position d'immobilité et y est implicitement « bloquée ». Il faut veiller à ce que ces espaces ne facilitent pas voire découragent le harcèlement, en prêtant une attention toute particulière à :

- Visibilité et éclairage → Travail sur les ambiances
- Plan de quartier et informations → Horaires → Propreté
- Transparence → Recours / Possibilité de fuite / Alarme (Voir : **SE SENTIR EN SÉCURITÉ**).



Arrêts de bus expérimental à Paris.¹²

Le vélo

Le « Plan Vélo » de la Ville¹³ devra intégrer la problématique de genre. Pour commencer, ne faudrait-il pas adapter le symbole du vélo utilisé dans la signalétique ? (Dans le respect du code de la route);



La signalétique actuelle concernant les vélos

Des préconisations :

- Multiplier les pistes ou zones cyclables bien aménagées.
- Encourager les femmes à la pratique du vélo, et notamment du « vélib ».
- Indiquer les consignes d'usage et de sécurité (par exemple, pour éviter le vol des sacs placés dans le panier du vélib).
- Développer la pratique du vélo électrique, pour les femmes comme pour les hommes.

12 - <https://lemetropolitanblog.com/2012/04/20/mobilier-urbain-intelligent/>

13 - pour Paris : <http://www.paris.fr/velo>



**Au Danemark,
le triporteur est d'usage
fréquent**



© Genre et ville 2016

Vélo en famille Copenhague.

LES FEMMES ET LE VÉLO

Nous savons désormais qu'il existe une socialisation sexuée à la mobilité (à l'adolescence, les garçons sont beaucoup plus nombreux que les filles à recourir au vélo pour se déplacer), notamment caractérisée par des pratiques éducatives d'évitement du risque propre aux jeunes filles. En outre, elles bénéficient d'un apprentissage moins fréquent, plus tardif et moins autonome que les garçons. Un processus sexué qui serait principalement renforcé par la perception d'insécurité du lieu de résidence des parents, ainsi que par la prégnance de leurs représentations genrées, elles-mêmes à l'origine de peurs sexuées partagées par les adolescents.../...

Les dispositions sexuées incorporées au sein de la sphère familiale pourraient être renforcées au point d'accentuer les traits des manières «féminines» et «masculines» de pratiquer et de penser le vélo. Il n'en demeure pas moins que les femmes sont plus nombreuses à préférer faire usage du vélo «en mode loisir», dans les rues résidentielles, lorsque le trafic est lent, de faible densité et lorsque la piste est séparée du reste de la route.../...

Au final, on peut se demander : dans quelle mesure la socialisation «par le vélo» participe-t-elle de la reproduction des rapports sociaux de sexe ?

Extrait : David Sayagh, *Motilité, Socialisation au (et par le) vélo et rapports sociaux de sexe.*

La nuit

(Voir aussi :
**SE SENTIR
EN SÉCURITÉ**).

Il convient de (re)penser les aménagements urbains pour que la nuit soit plus accueillante pour tous et toutes :

- Des animations qui permettent que chacun-e puisse profiter également de la nuit et se sente rassuré-e.
- L'éclairage à retravailler :

REPENSER LA « GÉOGRAPHIE SOCIALE » DE LA LUMIÈRE

- Revenir à l'échelle du corps humain pour mettre en place un éclairage adapté (pour se sentir bien).
- Innover sur des dispositifs éclairants, rompre avec l'uniformité de l'éclairage (couleur, hauteur, fréquence...). Penser un éclairage raisonné, ludique, varié.
- Rendre compatibles les attentes du développement durable et sentiment de sécurité en modulant mieux les lumières, en ciblant mieux les espaces où la lumière doit être renforcées (tunnel, zones inquiétantes).
- Veiller à ne pas renforcer les « tendances à l'obscurité » (éteindre l'éclairage public par souci d'économie), ce qui aggraverait la situation nocturne des villes. Les éclairages à bas niveau de consommation devront être privilégiés.

Pascale Lapalud - Genre et Ville

Note : Le déclenchement d'éclairage par un passage dans la zone n'est pas forcément une bonne solution, dans la mesure où l'on ne voit pas où l'on s'engage avant de s'y engager.

- Les conditions d'accès aux parcs (élément à prendre en compte dans l'expérimentation d'ouverture des parcs en nocturne).
- L'organisation des transports en communs.



Nantes a lancé l'expérimentation de l'arrêt à la demande dans les bus de nuit. Il est possible de descendre à la demande entre deux arrêts de bus, pour offrir ainsi la possibilité à une personne qui le demande, de la rapprocher de sa destination. Le but est de rassurer cette personne et de lui éviter qu'elle n'ait à effectuer un trop long trajet à pied dans des espaces peu sécurisants¹⁴.

14 - <http://www.nantes.fr/home/actualites/ville-de-nantes/administration/2015/arret-a-la-demande-dans-les-bus.html>

OCCUPER L'ESPACE

Flâner, faire du sport...



LES IDÉES REÇUES

✓ IDÉE REÇUE N° 1

Les hommes et les femmes ont le même usage des espaces publics.

✓ IDÉE REÇUE N° 2

L'espace public est par définition public : il n'existe pas d'espaces interdits à quiconque, pas de « murs invisibles ».

✓ IDÉE REÇUE N° 3

Les motifs de circulation et le temps passé dans la rue par les femmes et les hommes sont les mêmes car, aujourd'hui, ils et elles travaillent et partagent les tâches domestiques et éducatives.

✓ IDÉE REÇUE N° 4

Les hommes, dès le plus jeune âge, ont plus besoin d'occuper l'espace que les femmes.

✓ IDÉE REÇUE N° 5

Il y a les sports de filles et les sports de garçons. Et pour les femmes, le sport ce n'est pas une priorité.



PRÉSENTATION DU THÈME

*Les temporalités
et les usages des femmes
et des hommes dans la ville
répondent à la traditionnelle
répartition des tâches :
aux hommes l'espace
public, aux femmes
la sphère privée
(Geneviève Fraisse,
philosophe,
François de Singly,
sociologue,
Michèle Perrot,
historienne).*

Les villes sont-elles jusqu'à présent faites par et pour les hommes ? Il semble que oui selon les travaux des nombreuses chercheuses et chercheurs universitaires et associatives (voir *bibliographie*). Il importe de prendre en considération le fait que **les temporalités et les usages** de la ville sont encore aujourd'hui variables selon qu'on est homme ou femme : les flâneuses sont rares !

QUE DIRE DE LA FLÂNERIE ?

Au 19^e siècle apparaît la figure masculine du flâneur. À cette même époque l'environnement urbain et politique se transforme, des codes sexués très normatifs binaires et hiérarchisés se mettent en place, l'organisation et l'aménagement des villes se mettent au service d'un ordre bourgeois viril, et les femmes disparaissent de l'espace public.

.../... Ces processus nous éclairent sur la façon dont certaines facettes du contrôle social, continuent de régenter nos vies, nos actions, nos mouvements, à travers l'action politique, les institutions, les habitudes, au profit du maintien de privilèges par les détenteurs du pouvoir, définis par Cha Prieur et Louis Dupont, comme un groupe dominant masculin hégémonique.

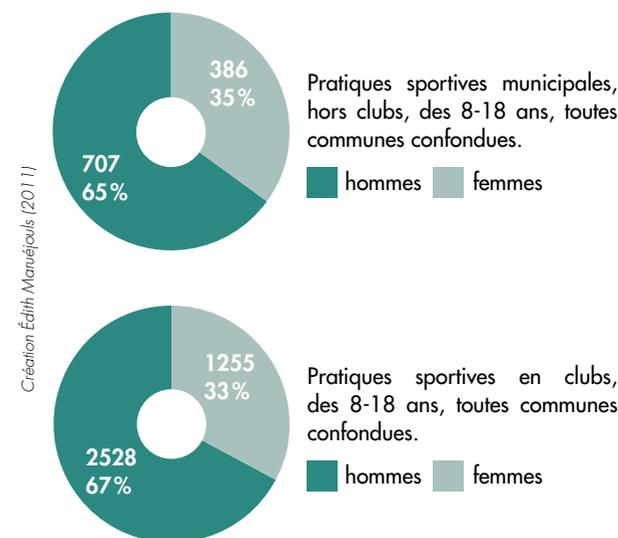
S'impose ainsi pour toute personne ne répondant pas aux normes de cette hégémonie masculine - les femmes, « les masculinités non hégémoniques », les homosexuel·les, les lesbiennes, les trans, etc - la nécessité d'un certain auto-contrôle, d'une maîtrise de soi, de ses gestes et de sa mise. Le devoir de bienséance, de réserve, de maintien. Parallèlement le rappel constant des risques potentiels réels ou non, magnifiant la peur, pérennise les contraintes sur la liberté d'être et de mouvement selon son sexe et/ou son identité.

Extrait de l'article écrit par Chris Blache et Pascale Lapalud pour Les Cahiers de la Lutte Contre les Discriminations n° 1.¹⁵

Pour ce qui est du **sport et des loisirs**, les chiffres sont éloquentes (Édith Maruéjols, géographe du genre) :

- ✓ La fréquentation des city-stades : 100% garçons.
- ✓ Il y a 75% de garçons dans les pratiques sportives en général.
- ✓ Les budgets sont consacrés en priorité aux pratiques masculines. Le coût des stades en est une illustration.
- ✓ Une difficulté pour les clubs féminins d'accéder aux stades, tant du fait de l'offre insuffisante de créneaux horaires, qu'à cause de la pression exercée par les clubs masculins.
- ✓ Et au Marathon de Paris : seulement 35% de femmes...

Quel que soit le secteur sportif étudié (sports proposés par les municipalités et fréquentation des clubs), on comptabilise 1/3 de pratique féminine pour 2/3 de pratique masculine.



Les espaces jeunesse n'échappent pas à une division sexuée des pratiques. La fréquentation masculine est supérieure à celle des filles dans tous les équipements dédiés aux 12-17 ans alors qu'en centre de loisirs (6-11 ans), on comptabilise autant de filles que de garçons.

Enfin, on a constaté la faible présence des filles dans les activités du dispositif **Ville-Vie-Vacances** (VVV) : 40 % en moyenne nationale et seulement 30 % à Paris (Enquête Acse 2012).

LES 7 QUESTIONS À SE POSER

- 1- L'espace public est-il rendu praticable et attractif pour tous et toutes, à tous moments ?
- 2- Les parcs et espaces verts sont-ils occupés de façon paritaire et pour le même usage ?
- 3- Existe-t-il des espaces accaparés par un seul groupe qui deviennent officieusement interdits aux autres groupes (espaces d'exclusivité) ?
- 4- Existe-t-il des mesures pour apporter une plus grande mixité filles/garçons dans les espaces de sports et de loisirs ?
- 5- Lorsque l'on met en place une base de sport ou de jeux, veille-t-on à ce que cet espace soit autant attractif pour les filles que pour les garçons ?
- 6- L'aménagement urbain et la végétalisation sont-ils pensés en tenant compte de la visibilité des personnes ?
- 7- Lors de l'aménagement de certains endroits, évite-t-on la formation de zones de retrait ou de tension, qui pourraient générer un sentiment d'insécurité ?



© Lauren Elkin

PISTES D'ACTION

Sans prétendre à l'exhaustivité, voici quelques pistes d'action, pour ce qui concerne une « approche genrée » de l'occupation de l'espace...

Les modalités

(Voir : **LES INCONTOURNABLES**).

Avant toutes choses, il est important d'**affiner la connaissance** que l'on a de l'occupation de l'espace public par les femmes et les hommes, dans la ville ou dans le quartier. Des études et des enquêtes doivent être réalisées pour affiner les diagnostics et objectiver les représentations que l'on se fait de la fréquentation de l'espace public par les uns et les unes. Des comptages sexués de la fréquentation et des études ponctuelles et/ou larges doivent également être faits, pour avoir des données objectives sous ses divers aspects.

Des **statistiques sexuées** doivent être produites dans toutes les études commandées à divers organismes, agences d'urbanisme, etc. Ces données devront notamment être demandées **aux clubs et fédérations sportives** (dans le cadre des marchés publics ou des subventions aux associations). Un référentiel commun pourra faciliter l'acquisition et la comparaison de données fiables et utilisables.

- ▣ Intégrer un critère « genre » explicite dans tous les appels à projets, appel d'offre, ce qu'on appelle « **éga-conditionnalité** » : établir la parité femmes-hommes dans tous les jurys d'aménagement urbain et les lieux de décisions.
- ▣ Prêter attention aux budgets alloués aux projets d'aménagements, aux nouveaux dispositifs, aux différents sports et loisirs récréatifs...

LE « BUDGET GENRÉ » C'EST QUOI ?

Dans la mesure où le budget est un des principaux outils techniques d'une politique, d'une stratégie, d'un projet, etc. cette articulation avec le genre est déterminante pour passer de l'égalité des droits « de fait » à l'égalité réellement mise en œuvre. Car un budget n'est jamais « neutre » : il reflète des choix politiques, sociaux, économiques, écologiques... Les orientations budgétaires ont des impacts sur les différentes composantes de la population et sur les inégalités comme les progrès sociaux, économiques, culturels.

Le « budget genré » (« *gender budgeting* ») c'est l'étude de l'impact de la distribution des ressources publiques sur l'égalité des femmes et des hommes réalisée à travers l'analyse des budgets. Les budgets des politiques et des programmes sont examinés en vue de déterminer s'ils sont susceptibles de réduire ou d'augmenter les inégalités entre les sexes.

Voir les travaux de « PerfeGal » en collaboration avec le Centre Hubertine Auclert¹⁶

16 - <http://www.perfeGal.fr/la-budgetisation-sensible-au-genre.html>

Établir un usage égal

Rechercher les leviers à la présence des femmes dans l'espace public en tant que flâneuses...

- Ajouter des lieux pour s'asseoir (bancs, sièges uniques, abris de bus ou de tramway...) : « *s'il y a trop d'hommes sur les bancs, il faut en rajouter... des bancs !* ». Ces assises sont essentielles pour les personnes responsables du care : les enfants et les personnes âgées ont particulièrement besoin d'une ville jalonnée de bancs, pour une pause. (Voir : **CIRCULER**).
- Prêter une attention toute particulière à l'emplacement des bancs ou de tout mobilier urbain où l'on peut s'arrêter / se reposer.
- Aujourd'hui la majorité des bancs « regarde » la rue. Il faut penser à d'autres orientations des assises puisqu'il s'agit d'établir des zones de convivialité avec le mobilier urbain, de donner envie, de permettre de multiples appropriations.



© Centre et ville

- Imaginer des modalités nouvelles : par exemple, confier à une association reconnue ou à des commerçants la prise en charge d'un mobilier urbain amovible qui pourrait être mis à disposition du public en journée et mis à l'abri le soir.
- Les toilettes... sont indispensables, pour les femmes comme pour les hommes. (Voir : **CIRCULER**).
- Penser également à la visibilité et à l'éclairage de tous les espaces (hauteur des haies, arbres, murs...) en travaillant sur les ambiances y compris lumineuses. (Voir : **SE SENTIR EN SÉCURITÉ**).



«**Matrice**» d'Agnès Thurnauer, est une sculpture qui propose le langage comme espace de déambulation.

Elle est constituée des moules des 26 lettres de l'alphabet. Ainsi, la lettre n'apparaît pas en volume mais en creux, formée par les bords plus ou moins disjoints des éléments qui la composent. Le langage n'est plus un outil ou une définition mais un espace ouvert au sein duquel on déambule et où l'on peut s'asseoir¹⁷.



© Agnès Thurnauer



- Assouplir la réglementation sur l'usage collectif de l'espace public, tout en veillant au critère de mixité et de non-exclusion d'un public (Kiosques à jeux, « la rue aux enfants », kermesse et événements sportifs ou ludiques...) tout en mettant en place les conditions de la sécurité et de la tranquillité publique.
- Créer et aménager de façon adaptée des lieux de convivialité accessibles, gratuits et équipés de telle façon qu'ils favorisent la fréquentation d'un public diversifié, de femmes et d'hommes, jeunes et moins jeunes.
- Multiplier des lieux de rencontre (jardins partagés, vélo solidaire, espaces culturels, etc.) en veillant dès le démarrage à la mixité des publics usager-es et organisateurs-trices ; élargir les pages d'ouverture des lieux publics (bibliothèques, ludothèques, ...).



Les jardins partagés à Hennebont (Bretagne), animés surtout par des femmes, lieux de vie et de rencontre (Voir : le groupe Facebook « Voyages exploratoires »).

- Veiller à l'aménagement et aux modalités d'accès des espaces intermédiaires (pieds d'immeubles, lieux éphémères libérés suite à démolition et en friche en attendant reconstruction, etc.).
- Repenser la « géographie sociale » de la lumière en ramenant la lumière à l'échelle de l'humain. (Voir : **SE SENTIR EN SÉCURITÉ**).

17 - <http://www.agnesthurnauer.net/exhibition/prefigurer-ivry>

- La résidentialisation conduit souvent à fermer les espaces en plaçant des grilles hautes et repoussantes, ce qui a pour effet de créer des zones de tension et d'inquiétude de l'autre côté des grilles. C'est un paradoxe qu'il faudra aborder dans l'idée de limiter la résidentialisation en faisant des espaces intermédiaires des lieux conviviaux (en lien avec les bailleurs sociaux et les copropriétaires). Il s'agit de travailler sur la « porosité des îlots », sur les frontières entre espace public et espaces privés.
- Créer des projets temporaires dans les friches, grandes ou petites...



L'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul (Paris 14^e) : 60 000 m² de bâtiments vides, aujourd'hui en partie réinvestis par l'association Aurore, où une association « **Les Grands Voisins** » portent un projet collectif de mixité sociale¹⁸.

Les sports et loisirs

Il convient de favoriser les usages multiples des lieux et la pratique mixte d'activités sportives et de loisirs et pour cela de penser des espaces multi-usages, intergénérationnels et libres de pratiques diverses. Ainsi sera recherchée l'optimisation des équipements, en faisant en sorte de favoriser la pratique tout public sur des lieux existants, par des propositions alternatives.

Pour ce faire il pourra être nécessaire d'organiser des consultations spécifiques de femmes et jeunes filles, de former des animateurs-trices et d'agir sur les représentations négatives ou stéréotypées existantes quant à la pratique du sport chez les femmes et les jeunes filles.



Les préconisations issues d'une récente étude à paris : « Pour qu'activités de loisirs riment avec égalité - Participation des jeunes filles et mixité »¹⁹.

- Faire de l'égalité un objectif et une orientation claire et explicite des structures de sport et de loisirs.
- Mettre en place des dispositions facilitant la participation des jeunes filles (toilettes et vestiaires séparés par exemple).
- Développer des pratiques professionnelles collectives pertinentes et cohérentes pour promouvoir une mixité génératrice de changement des relations filles-garçons : composition et formation des équipes, travail avec les familles, choix d'activités libres de stéréotypes.

MAIS AUSSI :

- Envisager la présence de médiateurs-trices, à certains moments-clés bien choisis, pourra permettre d'éviter les phénomènes d'exclusion (des filles notamment) et pourra faciliter une répartition équilibrée des équipements entre les enfants.
- Bannir le langage sexiste et féminiser le langage à l'écrit comme à l'oral. Par exemple éviter : « allez les gars... ! » lorsque l'on s'adresse à une équipe mixte (Voir : **ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES**).
- Veiller à l'attractivité des équipements sportifs ou de loisir, pour les garçons et les filles, notamment par la signalétique.
- Organiser les modalités d'accès des filles et des garçons sur les city-stades par une animation appropriée et souple.
- Faire la promotion du sport au féminin... et en mixité (*Élise Vinet et Édith Maruéjols, voir bibliographie*).
- Favoriser les activités qui attirent un public mixte (exemple : la danse ou des sports peu marqués hommes-femmes, tel badminton, volley ball, agrès, etc.) ou encore le « street art » mixte.
- Déployer un éventail de sports plus variés et plus paritaires en pratique libre dans l'espace public et mettre en place les installations nécessaires.
- Installer des équipements sportifs diversifiés, en accès libre à proximité de l'habitat social. Partager l'espace public en faveur du sport.

QUELS SPORTS ?

... Les classiques football et basket-ball... certes mais aussi des ateliers motricité, gym mémoire, tests de condition physique, renforcement musculaire, relais haies, marche nordique, vélo en tandem, escalade, boules carrées, quilles finlandaises, tchoukball (mélange de volley, de hand et de squash), capoeira, boxe, tennis, badminton, tennis de table, rodéo mécanique, cirque, basket, volley, le parkour (art du déplacement libre grâce au mobilier urbain), la slackline (exercice d'équilibre sur une sangle tendue entre des arbres ou mobilier), street workout (agrès), crossfit, running et jogging... et des arts martiaux : judo, tai chi, aikibudo...



« L'urban double dutch art » (UDDA) : une activité sportive construite autour d'un jeu de double cordes à sauter avec des éléments de danse, de cirque et de théâtre destinée à être présentée sur scène, celle d'une salle de spectacle ou celle de la rue (activité imaginée par le chantier Milieux populaires de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)).

18 - <http://lesgrandsvoisins.org/>

19 - <http://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/pour-qu-activites-de-loisirs-riment-avec-egalite-participation-des-jeunes-filles-et-mixite-l>

LES DÉFIS DE L'ACCÈS AUX SPORTS POUR TOUTES ET TOUS.

La « valence différentielle des sexes » (F. Héritier) se joue dans le monde sportif à travers, notamment, l'hégémonie des sports masculins dans le processus décisionnel des clubs. Les « sports masculins » obtiennent le plus de créneaux, des terrains parfois dédiés (foot, rugby), des vestiaires, la création d'écoles (au sens centre de formation), une couverture médiatique, une pratique « de masse ». Les « petits clubs » rencontrent alors de nombreux obstacles pour pérenniser une discipline anecdotique dans le monde des sports rois.

Le rééquilibrage passe alors non pas par la catégorisation des sportifs en fonction de leur niveau de performance, mais bien par la proposition d'une pratique sportive alternative : le « jeu ensemble » femmes/hommes mais aussi valides/non valides, français/étrangers, grands/petits, costauds/fluetts...

Édith Maruéjols, géographe du genre - in « Les ACTES de la journée du 13 octobre 2015 » - Mairie de Paris.



Journées « le sport au féminin » - Course à pied, exemple : « La Parisienne »²⁰.

- Faire du jogging c'est non seulement une question d'itinéraire, d'aménagement, de signalétique mais aussi de lumière, de toilettes, d'installation (des agrès), tout ce qui contribue à créer de la présence.
(Voir : **SE SENTIR EN SÉCURITÉ**).
- Et dès le plus jeune âge, à l'école...



Foot en mixité !



TOURNOI DE FOOTBALL MIXTE

LE BALLON D'OR POUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS!

Le vendredi 17 juin 2016 à 14h

3 équipes mixtes de football de la classe de 6ème « Les Nils » du collège Daniel Mayer (Paris 18) s'affronteront pour gagner le trophée du « ballon d'or pour l'égalité filles/garçons » de la meilleure équipe de football mixte!

20 - <http://www.la-parisienne.net/>

L'OCCUPATION DES COURS DE RÉCRÉATION

Grâce à un travail collaboratif avec les élèves, les enseignant-e-s, les urbanistes en charge de rénovation urbaine, nous avons réalisé une recherche action sur une cour de récréation à Villiers le Bel, à travers le réaménagement de l'espace et la mise en place d'un projet pédagogique.



Atelier « ce que j'aime faire dans la cour »
École Ceresaie - Villiers le Bel



Atelier création de la nouvelle cour
École Ceresaie - Villiers le Bel

© Centre et ville 2015

Les espaces « interdits »

Les « murs invisibles » de la rue (Voir : **SE SENTIR EN SÉCURITÉ**).

Il convient de garder la complexité d'un lieu, une variété de configurations, tout en évitant les impasses ou passages trop sombres, on en faisant en sorte que les recoins ne soient pas anxiogènes, afin de sécuriser l'espace sans le stériliser.

Les femmes sont les premières expertes de l'usage de la Ville. Par conséquent sur ces sujets aussi, il convient de leur donner la parole : c'est une question d'« empowerment » des femmes, la conquête de leur droit à la ville (Voir : **PARTICIPER**).



Marches sensibles et marches exploratoires (Voir : **PARTICIPER**).



Marche Sensible à Villiers le Bel

© Centre et ville 2015

- Faire en sorte que la diversité investisse les lieux : parcs pour enfants, parcours santé, ouverture de boutiques, bars et restaurants, ...
- Présence de médiateurs/trices (les Correspondant-es de nuit dans les quartiers prioritaires).
- Une végétalisation adaptée pour rendre l'espace moins dur et moins froid.
- Une reconquête de l'espace à travers des expérimentations sensorielles qui rétablissent nos liens aux lieux et nous sortent d'une vision fonctionnelle souvent « virile » de la ville.



Participation des habitant-e-s à l'aménagement, permis de végétaliser de la Ville de Paris.



© Christophe Noël - Mairie de Paris

ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES



Des femmes qui ont marqué leur temps...

LES IDÉES REÇUES

✓ IDÉE REÇUE N° 1

Les femmes ont moins apporté à l'Histoire que les hommes, ce qui explique leur moindre présence dans les symboles de l'espace public (plaques de noms de rue, panneaux explicatifs, édifices publics...).

✓ IDÉE REÇUE N° 2

Sur les panneaux de signalétique, la silhouette d'un PETIT BONHOMME c'est neutre.

✓ IDÉE REÇUE N° 3

Le masculin l'emporte sur le féminin, c'est la règle : on ne peut pas la changer.

✓ IDÉE REÇUE N° 4

Rappeler l'apport des femmes dans l'histoire, l'art, la culture, les sciences, le sport... ce n'est pas cela qui va changer les choses aujourd'hui.

PRÉSENTATION DU THÈME

CONSTATS

Dans les rues de la ville :

- ✓ L'histoire de l'attribution des noms de rue et la grande difficulté de débaptiser et renommer des rues existantes a fait qu'aujourd'hui en France entière il y a moins de 2% de noms de rue qui portent des noms de femmes... à Paris : 200 rues de Paris portent le nom de femmes, contre 4000 pour les hommes. Début 2001, ce chiffre n'était que de 44 noms de rues au féminin, donc 4,5 fois moins qu'onze ans plus tard, une progression à saluer, mais surtout à poursuivre. Entre 2008 et 2014, la Ville de Paris a en effet rendu hommage à 98 femmes sur 228 dénominations, avec 43% on approchait donc de la parité pour des sites disponibles à nommer.
- ✓ À Paris, depuis le début de la mandature actuelle, en mars 2014, conformément à la volonté de la Maire, Anne Hidalgo, la parité est observée : la commission annuelle de dénomination, réunie en février 2015, a même été bien au-delà car, sur 36 dénominations décidées, 22 ont rendu hommage à des femmes, soit plus de 61%.
- ✓ Penser aussi à nommer au féminin des équipements n'ayant pas encore de noms de personnalités (lieux sportifs et culturels, nouvelles stations de transports en commun, pont...). La présence symbolique de femmes par des noms donnés à des rues, des squares, des écoles, des stations de tramway, etc. permet de les visibiliser et de leur rendre leur juste place.

Dans les médias :

- ✓ Dans les médias d'information générale, les femmes représentent moins de 20% des personnes citées et elles sont en général stéréotypées (mère de famille, victime, épouse, anonyme...) ou souvent seul leur prénom est cité. Aux hommes, la politique, l'économie, le sport, ... à elles la vie privée, la mode.
- ✓ Pour ce qui est des invité-e-s en tant qu'experts dans les contenus de l'information : 83% hommes, 17% femmes (Source : *Les Nouvelles News*).

Dans la représentation artistique :

- ✓ Les femmes artistes ne bénéficient pas de la même visibilité puisqu'elles n'accèdent qu'à 20% des programmations recensées par le ministère de la Culture et de la Communication.
- ✓ 25% des spectacles programmés ont été mis en scène ou chorégraphiés par des femmes.
- ✓ Les spectacles mis en scène ou chorégraphiés par des femmes représentent un tiers des représentations de danse et de spectacles destinés au jeune public, contre une représentation de cirque sur dix.

L'idée sous-jacente est que la mixité-parité femmes-hommes dans l'espace public, y compris la présence symbolique ou la représentation, crée la communication, le lien et la sécurité. Ainsi le respect et l'attention à l'autre sont favorisés et partant, la diversité et tout ce qui concourt au « bien vivre ensemble ».

LES 9 QUESTIONS À SE POSER

- 1- La nomenclature de la ville (nom des rues, places, passages...) est-elle paritaire ou essaie-t-elle de tendre vers la parité ?
- 2- Cherche-t-on à faire apparaître les femmes qui ont marqué l'Histoire, la culture, les sciences, le sport, etc. dans les textes explicatifs dans les rues ?
- 3- Organise-t-on des expositions de façon régulière qui mettent en évidence ces « grandes femmes » restées dans l'ombre ?
- 4- Fait-on l'effort d'utiliser un langage *épïcène* (voir lexicque) et non-sexiste, faisant également apparaître le féminin, une forme telle que les femmes se sentent également concernées ?
- 5- Met-on en place des campagnes contre le harcèlement sexiste et sexuel dans les transports et dans la rue ?
- 6- Fait-on l'effort/la demande de bannir les publicités, images, messages sexistes dans l'espace public ?
- 7- Essaie-t-on de créer une signalétique mixte ?
- 8- Sollicite-t-on la création d'œuvres d'art et de « street-art » engagés qui promeuvent des artistes femmes ?
- 9- Essaie-t-on de sortir des carcans de couleurs traditionnels ? (*rose pour désigner un espace ou objet pour les femmes et bleu pour les hommes*).



© Place aux femmes

PISTES D'ACTION

Sans prétendre à l'exhaustivité, voici quelques pistes d'action, pour ce qui concerne la visibilité des femmes dans l'espace public...

Les hommes sont largement représentés dans l'espace public (noms des rues, points historiques, signalétique...). Il est important d'engager une relecture de l'Histoire en portant un regard nouveau sur la contribution et le rôle des femmes dans l'Histoire ainsi que sur la construction de nos sociétés actuelles.

Des études, enquêtes et comptages devront être réalisés pour affiner les diagnostics et objectiver les représentations que l'on se fait de la visibilité et la présence symbolique des femmes dans la ville.

Des **statistiques sexuées** devront être produites dans toutes les études commandées à divers organismes, agences d'urbanisme, etc.

La parité devra être réalisée dans tous les jurys et comités ad hoc en charge des décisions concernant l'attribution des noms de rue, l'organisation de grands événements durables ou ponctuels, etc.

- Faire apparaître les femmes dans l'espace public à tous les endroits où elles ne sont pas ou trop peu représentées.

Visibilité symbolique



Depuis 2001, la dénomination des nouveaux équipements publics parisiens est paritaire : exemple la passerelle Simone de Beauvoir.

- Les noms des rues : une rue ou une place qui porte le nom d'une femme c'est une occasion de faire connaître une femme célèbre qu'elle soit scientifique, artiste, femme politique... C'est aussi une façon de montrer que la rue est aussi un espace pour les femmes. C'est symboliquement important.

LES FEMMES HONORÉES DANS L'ESPACE PUBLIC

Afin de contribuer à une meilleure visibilité de l'apport des femmes dans le champ de la création, de l'engagement politique et de la pensée, le nombre de bibliothèques ayant pris le nom de femmes illustres est passé de une en 2001 (Marguerite Durand) à 13 aujourd'hui.

Elles rendent hommage à des écrivaines mais aussi des femmes engagées : Marguerite Duras, Marguerite Yourcenar, Charlotte Delbo, Marguerite Audoux, Andrée Chédid, Germaine Tillion, Louise Michel. Tandis que la bibliothèque Saint-Lazare a été récemment rebaptisée bibliothèque Françoise Sagan (10^e).

De plus en plus de noms de femmes ornent nos rues : square Danielle Mitterrand (5^e), mais aussi la place Geneviève Anthonioz de Gaulle (15^e), le jardin Nicole de Hauteclouque (15^e), la rue Annie Girardot (13^e).

La comédienne Delphine Seyrig donne son nom à une rue donnant sur la berge du canal de l'Ourcq (19^e). Citons encore la rue Romy Schneider (18^e) et la place Françoise Giroud (14^e). L'artiste Louise Bourgeois donne son nom à une rue du 13^e.



À Paris, sur la ligne T3 du tramway :

Alexandra David-Néel, Marie de Miribel, Séverine, Adrienne Bolland, Delphine Seyrig, Maryse Bastié, Ella Fitzgerald, Rosa Parks et Colette Besson (noms des nouvelles stations de tramway).

- Prendre en compte l'apport des femmes voire le valoriser dans les panneaux explicatifs (historiques et culturels) dans l'espace public, pour mettre en lumière les femmes célèbres ou tout simplement inspirantes.



L'exposition sur les grilles de l'Hôtel de Ville (2015) : « Les résistantes durant la seconde guerre mondiale » et l'exposition dans la salle des Prévôts (à l'occasion du 8 mars 2016) : « les grandes résistantes contemporaines ».



- Rendre la signalétique paritaire en la féminisant à chaque fois que c'est possible.



Signalétique à Vienne.



© Christel Ott - Ville de Vienne

Combat du sexisme

- Bannir la publicité sexiste.



Décision de la SNCF et de la RATP de ne pas autoriser l'affichage des publicités sexistes, dégradantes dans leurs structures.

- Combattre le harcèlement et le sexisme (Voir : **SE SENTIR EN SÉCURITÉ**).
- Adopter un langage adapté, **épïcène** (voir lexique).



Adoption d'une communication non sexiste²¹ :

10 RECOMMANDATIONS POUR UNE COMMUNICATION PUBLIQUE SANS STÉRÉOTYPE DE SEXE

- ✓ **1 Éliminer toutes expressions sexistes**
- ✓ **2 Accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions**
- ✓ **3 User du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes**
- ✓ **4 Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération**
- ✓ **5 Présenter intégralement l'identité des femmes et des hommes**
- ✓ **6 Ne pas réserver aux femmes les questions sur la vie personnelle**
- ✓ **7 Parler « des femmes » plutôt que de « la femme », de la « journée internationale des droits des femmes » plutôt que de la « journée de la femme » et des « droits humains » plutôt que des « droits de l'homme »**
- ✓ **8 Diversifier les représentations des femmes et des hommes**
- ✓ **9 Veiller à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes**
 - Sur les images et dans les vidéos
 - Sujets d'une communication
 - À la tribune d'événements, ainsi que dans le temps de parole
 - Parmi les noms de rues, des bâtiments des équipements, des salles
- ✓ **10 Former les professionnel.le.s et diffuser le guide**

HCEIfh
35, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS

Vous êtes intéressé.e.s par ce Guide et souhaitez faciliter sa diffusion dans votre service ou auprès de vos prestataires ? Le HCEIfh peut vous accompagner dans cette démarche. Contactez-nous : haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr ou au 01 42 75 86 91

© Haut Conseil à l'Égalité

Maquette et impression : Pôle Communication/Fédération - Dgél - octobre 2019

Voir aussi «*Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !*» (Éliane Viennot, historienne).

- Favoriser la présence d'œuvres d'art de street art qui pourraient promouvoir l'égalité.



GFR est une association basée dans le 18^e arrondissement de Paris qui anime la rue grâce au travail des street-artists.

Pour la réalisation du projet «Façades», l'association a convié l'artiste Katjastrophe pour représenter des femmes par l'art dans l'espace public. Les membres de l'association ont également recueilli les témoignages des riverain-e-s de ce quartier où les hommes sont surreprésentés dans l'espace public.



© Katjastrophe



«**Mademoiselle Maurice**», **street artist française**, a inauguré sa gigantesque fresque murale faite d'une multitude de pliages en papier, sur un immeuble dans le 13^e arrondissement de Paris.



© Mademoiselle Maurice - Mauvmauv

LES MÉDIAS

«Ce n'est pas ainsi que nous vivons, mais c'est ainsi que les médias nous montrent et, le plus souvent, nous nous conformons à cette image. Il est temps de changer ce regard, de tendre à la société un miroir plus fidèle et des modèles variés, de revoir nos priorités politiques. Il est temps de donner la parole, et donc le pouvoir, aux femmes autant qu'aux hommes.

Notre conviction : donner la parole aux femmes autant qu'aux hommes sur tous les sujets permet d'élargir le champ du politique, du social, de l'économie. Et le fait de montrer davantage de «rôles modèles» hors des clichés habituels permet d'enclencher un cercle vertueux pour conduire les femmes vers les postes de décision». Extrait de «*Les Nouvelles NEWS*»²².

De même, avec le *Magazine 50/50* : «Ne lisez plus l'information qu'à moitié !»²³.



À l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine** : les premières journées du «**Matrimoine**» afin de revaloriser l'héritage des créatrices du passé.

Partant du constat que les 17000 lieux emblématiques proposés à la visite lors de ces Journées du Patrimoine sont à 95% créés, dessinés, peints, sculptés... par des hommes, alors que notre histoire regorge de scientifiques, d'écrivaines, de militantes, de femmes politiques, d'artistes, de résistantes, l'association **HF Île-de-France** a souhaité revisibiliser ces femmes oubliées de l'histoire et organise chaque année les journées du «Matrimoine».



Womenability se rendra dans 30 villes dans le monde entier, gouvernées par des maires femmes. L'une des étapes est Paris...

Womenability est un projet international sur l'appropriation «genrée» de l'espace urbain. L'objectif, à travers une Charte et des formations, est de proposer des solutions concrètes en faveur d'un meilleur partage de la ville pour les femmes et les hommes, dans un processus participatif. Il s'agit de former des collectifs et des associations locales aux différentes méthodes pour engager la société civile et les politiques à co-construire ensemble des villes mixtes et inclusives.

22 - <http://www.lesnouvellesnews.fr/>

23 - <https://www.50-50magazine.fr/>

SE SENTIR EN SÉCURITÉ

LES IDÉES REÇUES

✓ IDÉE REÇUE N° 1

Pour se sentir en sécurité il faut tout éclairer, avec une lumière puissante.

✓ IDÉE REÇUE N° 2

Le sentiment d'insécurité n'empêche pas les femmes de sortir le soir.

✓ IDÉE REÇUE N° 3

Siffler les filles dans la rue ce n'est pas du harcèlement, c'est de la séduction.

✓ IDÉE REÇUE N° 4

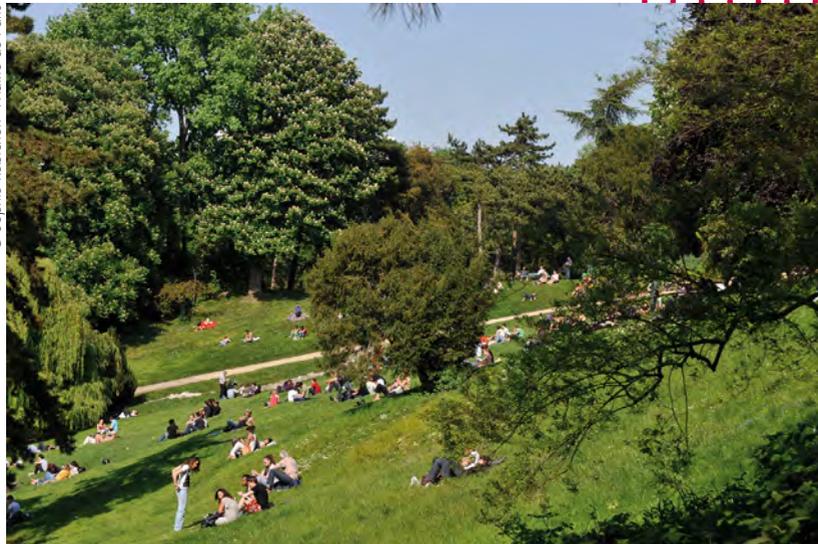
De toute façon, le harcèlement de rue et les agressions des femmes dans l'espace public, c'est surtout dans les quartiers populaires.

✓ IDÉE REÇUE N° 5

Quel que soit l'aménagement de l'espace public on ne peut pas éviter le sentiment d'insécurité des femmes.



Marche exploratoire de nuit - Paris 2015



© Sophie Robichon - Mairie de Paris

© A. places-égales

PRÉSENTATION DU THÈME

- ✓ D'après une étude récente de l'Insee, 25% des femmes âgées de 18 à 29 ans ont peur dans la rue, 20% sont injuriées au moins une fois par an et 10% subissent des baisers ou des caresses qu'elles ne désirent pas.
- ✓ Selon une étude réalisée par le Haut Conseil à l'égalité entre les Femmes et les Hommes, 100 % des femmes ont été harcelées au moins une fois dans les transports en commun et 76 % des Françaises ont été suivies au moins une fois dans la rue.
- ✓ Enfin une récente étude de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) sur le harcèlement sexuel et sexiste dans les transports indique que parmi les témoins, seuls 5% viennent en aide aux victimes.

Il y a pour les femmes une forme « **d'interdit social d'être là** », un **non-droit à la ville**. Leur éducation leur fait accepter que leur place n'est pas à l'extérieur et qu'elles sont en danger dans l'espace public, et plus encore, que les hommes sont un danger.

À l'origine de ce sentiment d'insécurité :

- L'éducation (parents, jeux, école, institutions) qui contribue à l'intégration des stéréotypes genrés et sexistes.
- Le harcèlement de rue, qui va du commentaire à l'agression physique ou sexuelle.
- La sur-représentation des hommes dans l'espace public : ils y séjournent contrairement aux femmes qui le traversent...

En améliorant le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public on améliore ce sentiment pour tout le monde. L'idée sous-jacente est que la diversité et la mixité femmes-hommes créent la communication, le lien et donc la sécurité.

LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DES FEMMES DANS LA VILLE

C'est un sentiment fabriqué qui est à la fois évident et paradoxal. Le sentiment ressenti par les femmes n'est pas du fait d'une vulnérabilité inhérente à leur sexe mais bien **plutôt d'un conditionnement social qui passe par plusieurs voies** : l'éducation et la représentation véhiculée par les médias.

Il en résulte une **auto-restriction** du droit à la ville des femmes : passée une certaine heure les femmes sont beaucoup moins présentes dans l'espace public. Leur sentiment d'insécurité s'accroît à chaque fois qu'elles subissent le **harcèlement sexiste**, très intrusif et déstabilisant.

Il agit comme un **rappel à l'ordre**, rappel que la place des femmes est dans l'espace privé. Cela participe au **continuum des violences**. Dans tous les milieux sociaux, la plupart des femmes ont recours à des stratégies de protection, d'évitement quand elles savent qu'elles vont devoir, par exemple, rentrer tard le soir.

Marylène Lieber, sociologue

LES 7 QUESTIONS À SE POSER

- 1- Existe-t-il des zones sombres, abandonnées, non occupées, qui pourraient créer des espaces d'insécurité ?
- 2- Lors de l'aménagement des espaces, prend-on en compte le « voir et être vu » et « entendre et être entendu » ?
- 3- Étudie-t-on les recours accessibles dans le voisinage en cas de danger ? (antennes de police, commerces, cafés, pas de portes associatifs...). A-t-on envisagé des dispositifs d'urgence facilement accessibles ?
- 4- Favorise-t-on un usage permanent de l'espace public dans le but de créer une forme de régulation sociale (coveillance), de jour comme de nuit ?
- 5- Les agents publics (policiers en patrouille, accueils des services publics, équipes de nettoyage) sont-ils sensibilisés aux questions des violences faites aux femmes ? Sont-ils en mesure d'aider ou de réagir en cas d'attaque sexiste, d'agression sexuelle ?
- 6- L'éclairage est-il optimisé pour chaque lieu et chaque usage ? Essaie-t-on de le penser à la qualité d'éclairage autant qu'à la quantité ?
- 7- Lors de l'aménagement de certains endroits, évite-t-on la formation de zones d'inquiétude ?



Marche exploratoire

© A places égales

PISTES D'ACTION

Sans prétendre à l'exhaustivité, voici quelques pistes d'action, pour ce qui concerne une « approche genrée » de la sécurité urbaine...

► Aménagement

En premier lieu, il est essentiel **d'affiner la connaissance** que l'on a des questions de sécurité, distinctes des questions de « sentiment de sécurité » des femmes dans la ville ou dans le quartier. « *Après 19h, je ne sors pas dans le quartier* ».

Des **enquêtes de victimation** et des **audits localisés** - dans la rue, dans le métro, dans les parcs - devront être réalisés pour affiner les diagnostics à l'échelle locale et objectiver ainsi les représentations que l'on se fait de ces questions.

Des **statistiques sexuées** devront être produites dans toutes les études commandées à divers organismes, agences d'urbanisme, IAU et CAUE, etc.

- Sans stériliser l'urbanisme ou supprimer des éléments témoins de l'histoire ; veiller à ne pas favoriser la formation de zones propices au harcèlement (rues « coupe-gorge » ou « niches ») y compris dans la conception de la végétalisation. Transformer également les zones ressenties comme telles actuellement.



© Genie et Ville 2016

Zone de Partage Copenhague Superkilen

- Prendre en compte les principes de base pour réaliser un environnement urbain sécuritaire (voir bibliographie), comme :
 - ➔ « voir et être vu-e » : l'augmentation du champ de vision permet de réduire les obstacles et limite les situations d'isolement des personnes, ce qui permet de mieux voir les alentours et anticiper les difficultés éventuelles.
 - ➔ « entendre et être entendu-e » : la fréquentation appropriée d'un lieu public peut contribuer à améliorer sa sécurité, dissuader certaines personnes de commettre des actes délictueux ou incivils et permettre d'obtenir de l'aide plus facilement.

- Penser perméabilité et fluidité de l'espace.
- Multiplier des lieux de rencontre (jardins partagés, vélo solidaire, espaces culturels, etc.) en veillant dès le démarrage à la mixité des publics usager-es et organisateur-trices ; élargir les pages d'ouverture des lieux publics (bibliothèques, ludothèques, ...).
- Veiller à l'aménagement des zones intermédiaires, en lien avec les bailleurs dans les zones d'habitat social et/ou dans les co-propriétés (pieds d'immeuble et espaces communs qui pourraient être sales et mal éclairés, éviter les grilles dans le cadre de la résidentialisation, passages entre deux murs ou deux grilles...). Favoriser l'animation, la visibilité, la circulation fluide en ces lieux.
- Travailler sur les possibilités de rétrocessions de voies (des lieux qui appartiennent aux bailleurs).

Éclairage

Le « tout éclairé » n'est pas forcément une solution, parfois des lumières trop froides, trop fortes sont désagréables et angoissantes, il faut donc prêter attention à la qualité de l'éclairage, sa hauteur, sa couleur...

L'éclairage peut être un outil pour rendre les cheminements plus ludiques (LED), plus chaleureux, qui inciteraient « les flâneuses et les flâneurs »²⁴ à être ensemble et à communiquer. Il faut donc prêter une attention particulière à ce qui pourrait gêner l'éclairage ou le fragiliser et prévoir des installations en conséquence.

Il convient d'expérimenter l'éclairage pour s'assurer qu'il procure un sentiment de bien-être et de sécurité. Les « marches exploratoires » de nuit avec les habitantes sont alors préconisées. (Voir : **PARTICIPER** et voir **CIRCULER**).



Le chemin de lumière, une installation originale, ludique, artistique, à taille humaine et qui peut attirer les piétons et les piétonnes (*NoctaBene*).



Autre exemple : Place d'Austerlitz à Strasbourg



© Genre et Ville 2016

- Intégrer le critère de « genre » dans le « **Plan lumière** » de la ville, organiser un concours - avec des concepteur-trices lumière, architectes, designers, plasticien-nes... - à partir de l'idée que l'éclairage urbain, bien plus qu'un simple moyen d'assurer la sécurité et la visibilité, est à présent considéré comme « une composante essentielle de l'urbanisme et un élément majeur de l'identité culturelle d'une ville », intégrer le critère de « genre » dans le règlement du concours.

Recours

- Le principe général est de faire en sorte que les utilisations de l'espace public soient diversifiées (éviter la mono-fonctionnalité, ex : quartiers de bureaux) et par conséquent qu'aucun quartier ne soit complètement « sans vie » à certains moments.
- Des systèmes d'alertes, installables sur du mobilier déjà existant à des positions stratégiques, pourraient être mis à disposition et reliés aux commissariats de police ou à une ligne d'écoute spécialisée dans les violences et agressions sexistes et sexuelles. Dispositif d'urgence comme il en existe sur les quais du métro (Voir : **CIRCULER**).
- Développer la « **prévention situationnelle** » : la direction prévention protection (DPP) de la Ville de Paris a élaboré un guide méthodologique en 2012 qui précise dans son introduction que « sans restreindre les libertés individuelles, on peut tenter de rendre l'acte de malveillance plus difficile à commettre, plus risqué... ». Dans ce contexte, le constat est fait que la mixité des secteurs d'activité permet d'augmenter la fréquentation des lieux et de renforcer le sentiment de sûreté, ce qui se traduit par le mélange sur une même zone de bureaux, logements, commerces, services publics.

24 - référence à un ouvrage *Le Flâneur et les flâneuses. Les femmes et la ville à l'époque romantique* de Catherine Nesci - voir : <http://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100448560>



La Mairie de Paris réalise des études de prévention situationnelle à l'occasion de projets de construction, d'urbanisme ou de réalisation d'espaces, elle effectue des diagnostics de sûreté pour les équipements présentant une vulnérabilité en termes de tranquillité publique. Le critère « genre » doit être développé dans ce cadre.

→ Encore mieux...

LA COVEILLANCE

Cette idée vient du Québec, où l'on utilise le terme de « prévenance ». Née il y a une trentaine d'années, elle signifie : être attentif aux besoins de l'autre. Il s'agit moins d'un concept que d'un état d'esprit. C'est « faire à plusieurs » ce qu'on ne peut faire seul, dans une dynamique de lien social. « La coveillance, agir ensemble avec les parents, les amis » et développer ainsi « l'adelphité » (Voir lexicque).

La chercheuse **Jane Jacobs** mène différentes études en matière de sûreté. Chacune d'entre elles est soutenue par le vécu et le ressenti quotidien des habitants et habitantes ou utilisateurs et utilisatrices de l'espace ou d'un équipement public. Les « yeux fixés sur la rue » sont l'affaire de tous et toutes.

Gerda Wekerlé, dans son article publié dans les Annales de la recherche urbaine, « *De la coveillance à la ville sûre* », explique que le sentiment partagé de sécurité dans l'espace urbain était pour Jane Jacobs le critère majeur d'un urbanisme idéal. Elle a été en avance sur son temps en affirmant que nous devons nous intéresser au vécu quotidien des habitant-es et aux façons dont l'urbanisme et le décor urbain diminuent ou augmentent le sentiment de sécurité.

Ses idées se diffusent et s'appliquent avec l'intervention d'associations féministes dans l'aménagement des quartiers comme le montre l'exemple de Toronto²⁵.

(Voir les marches exploratoires : **PARTICIPER**).

25 - http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Wekerle_ARU_83-84.pdf

Harcèlement de rue

DÉFINITION : « HARCÈLEMENT DE RUE »

Il peut prendre plusieurs formes.

- ✓ Certains comportements relèvent du **harcèlement**. Ce sont des comportements inappropriés et inacceptables. Ils sont une atteinte au droit à la sécurité et à la liberté de circuler :
 - Sifflements
 - Regards appuyés / déplacés
 - Commentaires déplacés : sur la tenue vestimentaire et sur le physique
 - Propos à connotation sexuelle / propos sexistes / questions intrusives
 - Suivre dans la rue / attraper la main, le bras...
- ✓ D'autres comportements constituent des **agressions** :
 - Injures / menaces (6 mois d'emprisonnement et 22 000 € d'amende)
 - Exhibition / masturbation dans l'espace public (1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende)
 - Avances sexuelles / gestes obscènes (2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende)
 - Agression sexuelle / attouchements / baisers forcés / mains aux fesses / frottement (5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende)
- ✓ Enfin, le **viol** est un crime (15 ans de réclusion criminelle).

Le harcèlement a un impact important et direct sur les habitudes des femmes et sur leur usage de l'espace public. Lorsqu'elles sortent la nuit, les femmes mettent au point des stratégies d'évitement : par exemple écouteurs vissés aux oreilles, faire semblant de téléphoner, de lire ou faire un SMS, éviter certaines rues, certains lieux, à certaines heures, changer de vêtements, de chaussures, etc. en prévention d'éventuels « rappels à l'ordre » et fréquentes sollicitations de la part d'hommes qu'elles croisent sur leur chemin.

Elles réfléchissent également à la possibilité de se faire accompagner ou non, de rentrer chez elle à plusieurs, de prendre un taxi, ou un véhicule partagé, etc., montrant qu'elles sont contraintes à une préparation psychologique et matérielle pour ne pas être en situation d'être une cible.

La désertion, le soir surtout, de certains transports ou quartiers par les femmes (ou les personnes LGBT) est bien le signe d'un problème profond et structurel de légitimité dans l'espace urbain.

- Organiser des opérations de communication ou des campagnes (spot télé/affiches/panneaux/réseaux sociaux) dans la double idée de «vivre ensemble» - se respecter - se sentir légitime à être dans la rue à tout moment ET être solidaires - pour un public large, y compris les enfants, leurs parents et les responsables d'établissements scolaires.

- Ces brochures et leurs consignes, actuellement distribuées lors de grands événements, doivent continuer à être diffusées systématiquement et être disponibles sur le web.



Affiche de la campagne gouvernementale contre le harcèlement dans les transports - France 2015²⁶.



L'espace public c'est aussi le cyberspace où il est indispensable de lutter contre le cyberharcèlement sexiste²⁷.

- La formation de tous les employé-e-s de la ville qui travaillent dans l'espace public pour détecter les situations de harcèlement et éventuellement les désamorcer.
- Encourager l'usage d'applications créées afin de faire diminuer le sentiment d'insécurité des femmes qui se déplacent dans l'espace public la nuit.



Kiosques de nuit : espace de sensibilisation aux dangers liés à l'alcoolisation massive ou la consommation de drogue... mais également aux questions de harcèlement de rue.

La brochure réalisée par le Kiosque Infos Sida Toxicomanie et «Fêtez clairs», avec le soutien de la Mairie de Paris, dans le cadre de sa politique pour la vie nocturne.



Exemple « AppElles » et « Handsaway » qui permet d'avoir des « anges gardiens » prédéfinis qui seront prévenus en cas de problème sur le trajet de la personne utilisant l'application. Ces applications permettent également d'être rapidement en ligne avec les numéros nationaux d'écoute et d'aide aux victimes.



Voir aussi : <http://www.app-elles.fr/>

<http://handsaway.fr/>

26 - <http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/harcèlement-transports/>

27 - <http://www.centre-hubertine-auclert.fr/stop-cybersexisme>



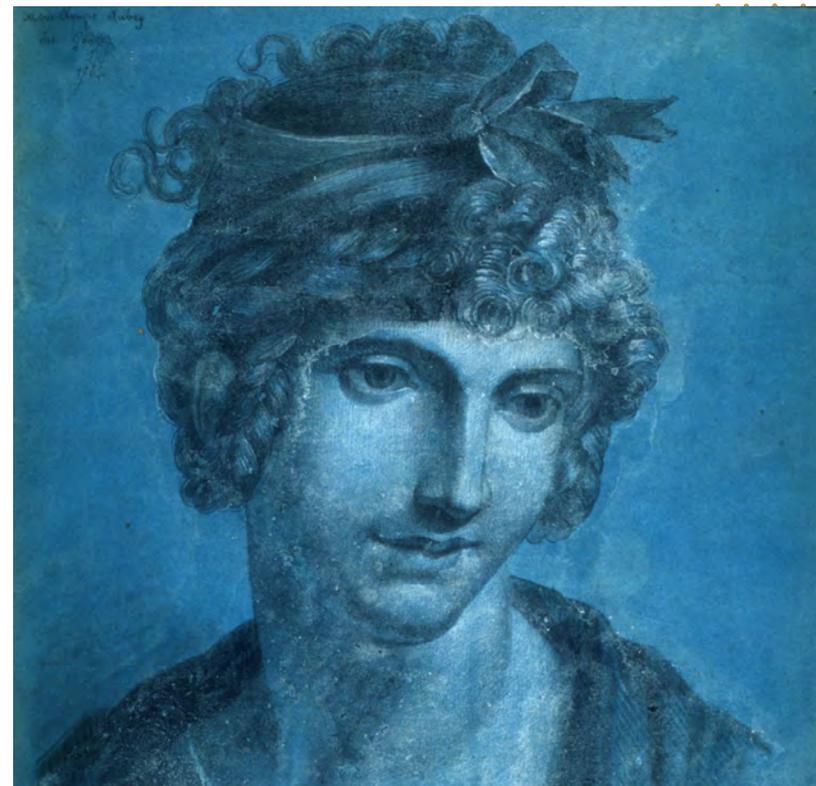
Le projet de « À nous la nuit ! » est né du constat qu'à Paris, une grande variété de pratiques deviennent moins mixtes, voire non mixtes la nuit, comme prendre le noctilien, déambuler dans les rues, ou encore profiter des offres culturelles et sportives nocturnes...

<http://www.anouslanuit.fr/>



© Atelier Moutarde

PARTICIPER



La Révolution de 1789 n'incluait pas les femmes en tant que citoyennes à égalité avec les hommes. Article 1^{er} de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne d'Olympe de Gouge : « La femme naît libre et égale en droit à l'homme ».

LES IDÉES REÇUES

✓ IDÉE REÇUE N° 1

Il faut laisser faire les professionnels !

✓ IDÉE REÇUE N° 2

La participation des usager-es ralentit le processus d'aménagement, cela prend du temps, de l'argent et ça n'apporte rien.

✓ IDÉE REÇUE N° 3

Les groupes non mixtes sont excluants, ça n'a pas de sens, les groupes de femmes, c'est juste pour plaire aux féministes.

✓ IDÉE REÇUE N° 4

C'est parce que les autres n'ont rien à dire que ce sont toujours les mêmes qui viennent aux réunions et prennent la parole, on ne peut rien y faire.

✓ IDÉE REÇUE N° 5

La parité dans les instances et réunions publiques ne change rien à l'affaire !



© Mairie de Paris

Cartographie avant une marche exploratoire

PRÉSENTATION DU THÈME

La participation des habitant-es est aujourd'hui une pratique courante. La consultation et la concertation sont assez largement pratiquées pour les projets de réaménagement de l'espace public ou pour des projets d'actions. L'implication des habitant-es crée un sentiment d'appartenance et probablement aussi la tendance à « prendre soin » du résultat.

Ainsi, à Paris, le budget participatif connaît un vif succès.

Mais la question de l'égalité participation des femmes et des hommes reste encore posée, elle est parfois un impensé, comme si cela « allait de soi ». Or cette égale participation est un enjeu actuel de démocratie participative.

La parité (plus encore que la mixité) doit être un objectif partagé, quelle que soit l'instance prévue (réunion, jury, comité ad hoc, etc.). La présence égale de femmes et d'hommes à tous les niveaux (conseil de quartier, réunion de concertation, comité de pilotage, instance de décision...) et la prise de parole qui en résulte doit être également partagée.

Ainsi, il est question dans ce chapitre « PARTICIPER » de promouvoir la dimension participative de projets territoriaux portés par des femmes, la co-construction et les échanges locaux entre les actrices/teurs.

À l'ère de la participation, l'enjeu est de « **Faire la ville ensemble** », femmes et hommes, une ville qui, parce qu'elle aura su tenir compte des attentes et des aspirations des femmes, deviendra plus attractive, plus égalitaire, plus accessible et facile à vivre pour toutes et tous. L'idée est bien de **co-construire** la ville.

LES 8 QUESTIONS À SE POSER

- 1- Essaie-t-on d'inclure la participation des usager-es de l'espace public à toutes les étapes de l'aménagement urbain, y compris en amont du projet ?
- 2- Comment les propositions issues de la participation sont-elles prises en compte dans la formalisation du programme d'aménagement ?
- 3- Se donne-t-on les moyens nécessaires pour des actions locales qui contribuent à améliorer la participation ?
- 4- Recherche-t-on la collaboration de collectifs ou de personnes compétentes en matière d'égalité femmes-hommes ?
- 5- Lorsque l'on organise la participation essaie-t-on de créer la plus grande parité possible ?
- 6- A-t-on organisé des événements dans des horaires et lieux différents pour laisser l'occasion à chacun et chacune d'y participer ? Met-on en place des modalités d'accueil pour la petite enfance ?
- 7- Organise-t-on des événements et ateliers non-mixtes pour laisser la parole aux femmes, à des moments choisis ?
- 8- En revanche, veille-t-on à la parité des groupes projet ? Les femmes sont-elles présentes en parité dans les comités décisionnels ?



PISTES D'ACTION

Sans prétendre à l'exhaustivité, voici quelques pistes d'action, pour ce qui concerne une « approche genrée » de la participation...

► Éviter les « tendances lourdes »

Avant tout, il est important d'**affiner la connaissance** que l'on a de la participation des femmes et des hommes aux différentes instances de concertation ou de consultation qui ont été réalisées jusqu'à présent ou encore dans les conseils de quartier.

Des études, enquêtes et comptages (par exemple, du nombre de prises de parole dans une réunion et leur durée) doivent être réalisés pour affiner les diagnostics et objectiver les représentations que l'on se fait de l'espace public.

Des **statistiques sexuées** doivent être produites dans toutes les études commandées aux divers organismes, agences d'urbanisme, etc.

Le but ici est de créer un dialogue direct entre les usager-es de l'espace public et les urbanistes, une occasion de changer de regard, une façon de travailler au bénéfice de tou-te-s... en évitant les pièges des stéréotypes.

► Encourager tous les collectifs citoyens, amicales de voisins-voisines ou associations de quartier qui se réunissent pour faire émerger des problèmes et des préconisations, en croisant les regards.



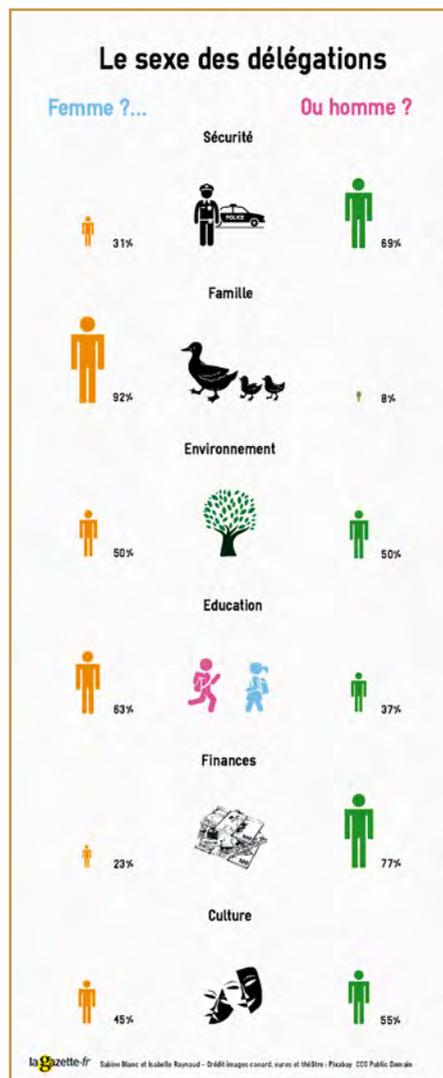
Un outil : le budget participatif de la Ville de Paris. Les Parisien-nes ont la parole.

Les sujets qui remportent le plus de succès sont l'agriculture urbaine, l'application numérique, le compost, l'embellissement de murs et façades, l'équipement sportif, le mobilier urbain, les pistes cyclables, la rue piétonne, la petite ceinture, le recyclage, les toilettes publiques ou le verdissement²⁸.

► Veiller à la présence dans toutes les réunions publiques de personnalités ou d'associations connues pour avoir une approche « de genre » ou une connaissance sur l'égalité des sexes.

Dans ces conférences citoyennes, jurys, instances locales de consultation etc. veiller à ne pas confier aux femmes des thématiques stéréotypées telles que la petite enfance, la famille ou l'aménagement paysager et de ne pas s'en remettre aux hommes comme spécialistes de la sécurité, des finances, de l'urbanisme !

Voir : La Gazette des communes : 2015²⁹.



- Définir et énoncer des « règles du jeu » sur la prise de parole, favoriser le tour de table pour que tout le monde parle. Créer un climat propice pour les personnes timides ou peu habituées à parler en public. Faire attention également à ne pas donner la parole aux femmes en dernier.
- Veiller à donner le même niveau de priorité aux différentes propositions (éviter « on verra cette question après, c'est du détail ».)
- Créer les conditions favorables en utilisant des méthodes et outils variés, telles les marches exploratoires...



Des outils qui ont montré leur efficacité : Les « marches exploratoires », avec le collectif « A places égales » et les « marches sensibles » avec la plate-forme « Genre et Ville »...

LES MARCHES EXPLORATOIRES DE FEMMES

Les marches exploratoires sont des diagnostics de terrain menés par un groupe de femmes dans leur quartier d'habitation. Ces « marcheuses » identifient les facteurs humains (fréquentation, pratiques sociales, occupation de l'espace) et les éléments d'aménagement du territoire qui sont à l'origine soit d'un sentiment d'insécurité pour les femmes soit qui ne sont pas fonctionnels, puis élaborent des propositions d'amélioration de la situation.

Les objectifs des marches sont les suivants :

- ✓ Favoriser la réappropriation de l'espace public par les femmes.
- ✓ Permettre aux habitant-es d'identifier les éléments qui sont à la source de leur sentiment d'insécurité : inégalités entre les femmes et les hommes, pratiques sociales d'occupation ou d'usage des espaces, aménagement du territoire et du cadre de vie.
- ✓ Développer la participation directe des femmes à la vie citoyenne de la ville et aux processus décisionnels locaux.
- ✓ Sensibiliser les décideurs et la population aux questions qui concernent l'égalité entre les femmes et les hommes dans la ville³⁰.

LES MARCHES SENSIBLES

Ces marches permettent de s'approprier le pourquoi et le comment de son environnement, dans un mode ouvert qui s'émancipe des codes de la ville et propose les codes vécus et sensoriels, les désirs, les envies et besoins, des éléments sur lesquels habitantes et habitants ont réellement une expertise et leur mot à dire. Penser l'espace public autrement, revisiter le questionnaire et les objectifs des marches exploratoires, faire lien, établir des cartes sensibles.

Le but des marches sensibles :

- ✓ Faire participer différents groupes sur un même territoire. Les femmes du quartier, les hommes du quartier, les jeunes, filles et garçons.
- ✓ Repenser la place du corps dans l'espace public.
- ✓ Travailler à une requalification des lieux vers plus de mixité, de partage, et surtout de vie³¹.

Des marches exploratoires réalisées à Paris (14^e, 18^e, 19^e, 20^e) : les « newsletters »... sont accessibles dans « Paris.fr »³².



Centre Archipélia

Les « Lombardines en marche », c'est le premier documentaire qui explique la méthodologie des marches exploratoires³³.

Participation égale, réelle, utile

- Agir dans les conseils de citoyen-nes, les consultations dans les quartiers, les conseils d'école, pour sensibiliser les acteurs et actrices (en adaptant les modalités, horaires et organisation, pour un réel partage hommes femmes dans la prise de parole, en veillant au langage et à ne pas reproduire les stéréotypes sexistes) ; proposer des actions pour améliorer la sécurité pour toutes et tous :
 - Élaborer une communication appropriée, en amont de l'événement, à travers la forme - utilisation du masculin/féminin (*langage épïcène - voir lexique*), et le fond - développer l'argumentation au regard des habitants ET des habitantes.
 - Veiller à utiliser les vecteurs de communication adaptés pour la diffusion de l'information préalable et de l'invitation, préciser les modalités pratiques (exemple la garde des enfants pendant la réunion...).
 - Veiller à la prise de parole équilibrée entre femmes et hommes pendant la séance, ne pas hésiter à intervenir dans l'animation.
 - Organiser ou permettre les retours critiques en ce qui concerne les événements ou réunions organisés, en particulier au regard du genre.
 - Faire un suivi de la mise en pratique des préconisations des citoyen-ne-s, qui intègre de façon explicite la dimension de genre et organiser des séances de restitution ou de présentation du programme, qui rendent visibles les préconisations des habitantes.
- Aider les femmes qui rencontrent des obstacles ou des difficultés :
 - Prévoir une prise en charge des enfants en bas âge le temps de la réunion.
 - Prévoir des moyens de comprendre les personnes ne parlant pas bien français : traducteur-trice, ou entraide au sein des habitant-es (y compris en langue des signes).
 - Même chose pour ce qui est des personnes en difficulté pour lire ou écrire, prendre les mesures nécessaires pour que ces personnes ne soient à aucun moment handicapées par leurs difficultés.

31 - www.genre-et-ville.org/

32 - <http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/social-et-solidarites/droits-des-citoyens/egalite-femmes-hommes-2583>

33 - Visionner le film : <https://www.youtube.com/watch?v=03bRACdxAns>



À Villiers le Bel, Genre et Ville a mis en place un groupe de travail avec les habitant-es qui se réunit un jeudi soir sur deux. Objectifs : échanger sur leur expertise d'usage, leurs envies, leurs idées, les sensibiliser/former aux questions de genre, les outiller pour que leur discours porte, dans les relations avec la mairie et les bailleurs sociaux. Moment d'échange convivial, le groupe ne cesse de grandir³⁴.

- Des temps non mixtes peuvent être nécessaires. En effet, on peut observer fréquemment que les hommes, même lorsqu'ils sont en minorité dans un groupe mixte, ont tendance à monopoliser la parole. Les groupes non mixtes sont un espace d'expression libérée offert aux femmes, et particulièrement aux plus réservées ou celles qui s'expriment difficilement en français.



Les Lundis Femmes Solidaires : un espace de réflexion, de débat et d'action, à travers des activités collectives ouvertes à toutes. Les ateliers s'inscrivent dans le réseau « Femmes du monde », composé d'acteurs solidaires soutenus par l'association Quartiers du monde.



© « Lundis Femmes Solidaires »

- Il convient également de créer une mixité entre les femmes elles-mêmes en cherchant une diversité sociale. Les réunions de travail doivent être représentatives du quartier dans lequel elles sont organisées : si un groupe ou une catégorie d'habitant-es est absente, une autre approche et d'autres modalités devront être organisées (informations préalables : forme et messages, horaires, lieux et modalités).

34 - www.genre-et-ville.org/

Empowerment

« L'empowerment » est l'octroi de plus de pouvoir aux individus ou aux groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques qu'ils subissent. Divers équivalents ont été proposés en français : « capacitation », « autonomisation », « responsabilisation », « émancipation » ou « empouvoir » « l'expression désigne le processus qui permet aux individus de prendre conscience de leur capacité d'agir et d'accéder à plus de pouvoir. » *Sylvia Zappi*.³⁵



Un guide méthodologique, « L'approche de l'empowerment des femmes » est sorti en 2007, fruit d'une recherche réalisée par le groupe de travail : « Genre et Indicateurs » de la Commission Femmes et Développement (Commande de Belgique - Affaires étrangères, commerce extérieur et coopération au développement).³⁶

LES TEMPS DE PAROLE DES FEMMES ET DES HOMMES

Il y a 17% de femmes parmi les expert-e-s invité-e-s dans les émissions de télévision, de radio ou encore les principaux hebdomadaires. À la radio, le temps de parole des experts hommes est de 25 minutes contre 1 minute 35 pour les expertes femmes. Les femmes sont moins sollicitées en tant qu'expertes que les hommes. Leur présence chute de 44% à 20% lorsqu'elles sont invitées à s'exprimer en tant que porte-parole ou experte.³⁷



Les « Cafés partagés » de Paris Macadam (Goutte d'Or, Paris 18^e) durant lesquels les habitantes s'entraident pour la compréhension et la participation aux débats.



© « Paris macadam »

35 - « L'empowerment, nouvel horizon de la politique de la ville », Le Monde.fr, 7 février 2013

36 - http://www.genreenaction.net/IMG/pdf/FAITapproche_empowerment_femmes_CFD.pdf

37 - <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/reperes-statistiques/http://expertes.eu/>



Collectif « Place aux femmes » Aubervilliers :

Depuis cinq ans, le collectif milite pour la mixité dans les troquets d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)³⁸.

Participation à la décision

L'objectif final est bel et bien la participation paritaire aux instances de décisions, et ce au plus haut niveau :

- Agir sur la composition des instances décisionnelles, commissions, comités de pilotage, jurys... pour obtenir la parité ou au moins la présence de 40% du sexe le moins représenté.
- On pourra s'inspirer des dispositions pour la parité dans les jurys et comités de sélection constitués pour le recrutement ou la promotion de fonctionnaires dans les trois fonctions publiques (Voir **LES INCONTOURNABLES**).
- Pour cela, il est indispensable de rechercher des candidatures de femmes dans des « viviers divers », de faire appel à des expertes, des professionnelles, de limiter les cooptations trop systématiques, de limiter les mandats !
- De plus, il conviendra d'adapter les règles de fonctionnement du comité (horaire des réunions, modalité de prise de parole, et processus de prise de décision).



Voir la Charte des temps dont on pourra s'inspirer. Mise en œuvre dans des entreprises et collectivités, elle invite à se poser les bonnes questions quant à la gestion des temps de vie et notamment les horaires de réunion³⁹.

En effet le phénomène du présentisme, de la réunion tardive, de la disponibilité permanente, pénalise les femmes (58 % d'entre elles peinent à concilier vie privée et vie professionnelle) mais aussi les hommes qui veulent s'impliquer davantage dans leur vie familiale.

LEXIQUE

Adelphité :

Solidarité entre les êtres humains. (Synonyme non sexué de fraternité, sororité)

Care :

Selon le mot anglais que l'on pourrait traduire par « soin » : prendre soin, donner de l'attention, manifester de la sollicitude... Les théories ou philosophies dites « du care » trouvent leur origine dans une étude publiée par Carol Gilligan en 1982 aux États-Unis.

Co-responsabilité :

La participation égale des membres du ménage dans tous les devoirs au sein du foyer, ce qui inclut les tâches domestiques et les soins à la personne (enfants, personnes âgées).

Coveillance :

Être attentif aux besoins de l'autre. Il s'agit moins d'un concept que d'un état d'esprit. C'est « faire à plusieurs » ce qu'on ne peut faire seul, dans une dynamique de lien social, agir ensemble avec les parents, les amis et développer ainsi « l'adelphité » (voir ce mot).

Empowerment :

« L'empowerment » est l'octroi de plus de pouvoir aux individus ou aux groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques qu'ils subissent. Divers équivalents ont été proposés en français : « capacitation », « autonomisation », « responsabilisation », « émancipation » ou « empouvoir » « l'expression désigne le processus qui permet aux individus de prendre conscience de leur capacité d'agir et d'accéder à plus de pouvoir. »

Epicène :

Un langage et une écriture épiciens sont neutres ou rendent visible le masculin et le féminin, en utilisant la féminisation de noms et en n'utilisant pas systématiquement le masculin, supposé neutre, etc. (exemple de terme épïcène : vétérinaire, ministre, maire ; exemple pour la féminisation des mots « chacun-e »).

Genre :

Processus de construction sociale de la différence des sexes qui produit à la fois catégorisation et hiérarchisation sociale. Le genre est le système de normes hiérarchisées et hiérarchisantes qui assigne des rôles et places différentes et hiérarchisées aux femmes et aux hommes. Ces normes sont différentes, construites en opposition, et valables dans une culture donnée à une époque donnée. Ce système produit des inégalités entre les femmes et les hommes.

Perspective de genre :

C'est la considération des différences socio-culturelles entre les sexes lors d'une analyse, d'un travail de conception urbaine, d'aménagement ou de l'exécution de politiques publiques.

Résidentialisation :

La résidentialisation, qui consiste à donner un caractère privé aux immeubles, par exemple en posant des grilles à l'entrée ou en aménageant un jardin au pied de l'immeuble, permet une appropriation de l'immeuble par ses habitants.

Rôle de genre :

Au sein d'une société particulière, c'est le comportement « que l'on attend » d'une personne en fonction de son sexe. La plupart du temps les personnes endossent ces rôles de genre présents dans leur environnement, qui se manifestent dans la construction de leur psychologie, performances et confiance en eux.

Stéréotypes de sexe (HCE, 2014) :

Les stéréotypes de sexe sont des représentations schématiques et globalisantes qui attribuent des caractéristiques supposées « naturelles » aux filles/femmes, aux garçons/hommes, sur ce que sont et ne sont pas les filles et les garçons, les femmes et les hommes, sous-entendu « par nature ». Ils font passer pour naturels et normaux des rôles de sexe différents et hiérarchisés, assignés aux femmes et aux hommes.

38 - <http://www.genre-et-ville.org/avec-place-aux-femmes-a-aubervilliers/>

39 - <http://www.observatoire-equilibre.com/wp-content/uploads/2014/08/La-Charte-des-15-Engagements-pour-Equilibre-des-Temps-de-Vie.pdf>

Travail productif et Travail reproductif :

- Le travail productif désigne l'ensemble des activités rémunérées qui produisent des biens et des services et forment l'économie générale. Les activités productives regroupent le temps professionnel (travail rémunéré y compris trajets domicile-travail et formation).
- Le travail reproductif est l'ensemble des activités non rémunérées concernant tout type de travail domestique ainsi que toutes les activités liées au soin, à l'éducation, à l'accompagnement des personnes dépendantes (enfants, personnes âgées dépendantes, personnes handicapées...).

Vie quotidienne, routines :

Ensemble des activités qu'une personne effectue en vue de remplir ses besoins fondamentaux. Ces activités sont définies dans l'espace et le temps. On entend par besoins fondamentaux, non seulement ce qui est absolument nécessaire à la survie biologiquement mais également de façon plus large les moyens employés pour satisfaire ces besoins.

Vie :

L'articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle constitue un facteur déterminant pour faire progresser l'égalité réelle au travail entre les femmes et les hommes. En effet, les ajustements entre travail et vie familiale incombent majoritairement aux femmes et influent sur leur parcours professionnel, ce que confirment notamment les études européennes. Il convient de souligner la spécificité de la France dans ce domaine qui conjugue un fort taux d'activité des femmes (83%) et le taux de fécondité le plus élevé de l'Union européenne avec l'Irlande. Toutefois, ce constat positif doit être tempéré par le fait que les pères continuent de consacrer trois fois moins de temps aux tâches familiales (même si leur participation tend à se rapprocher de celles des femmes) et que 40% des femmes connaissent un changement de situation professionnelle après une naissance, ce qui demeure exceptionnel pour un homme.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Denéfle, Sylvette (dir.) : *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Rennes : Presses universitaires de Rennes. 2008.

Fraisse G. : *Les deux gouvernements : la famille et la Cité*, Gallimard, 2000.

Fraisse G. : *La controverse des sexes*, Paris, PUF, Quadrige, Presses universitaires du Mirail. 2000.

Héritier F. : *Hommes, femmes, la construction de la différence* - Essai (broché). 2010.

Héritier F. : *Masculin-féminin, la pensée de la différence* - Essai (poche). 2012.

Lieber, M. : *Genre, violences et espaces publics*. Paris : Sciences Po, les presses. 2008.

Lieber, M. (n.d.) : *Le sentiment d'insécurité à des femmes dans l'espace public*.

Raibaud, Y. : *La ville, faite par et pour les hommes*. Paris : Belin. 2015.

Singly de, F. and Clair, I. : *L'injustice ménagère*. Hachette Littérature. 2007.

Viennot, E. : *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !* Éditions iXe. 2014.

EN LIGNE

Magalie Bacou, Sociologue, Université Toulouse Jean Jaurès. « Mixité dans les activités de loisir. La question du genre dans le champ de l'animation », avec Yves Raibaud - **Agora Débats / Jeunesse**, n°59, 2011
<https://lectures.revues.org/7254>

Marie-Christine Bernard-Hohm : ethnourbaniste à l'agence d'urbanisme de Bordeaux métropole Aquitaine (A'urba). « Les espaces publics bordelais à l'épreuve du genre », avec Yves Raibaud
<http://www.metropolitiques.eu/Les-espaces-publics-bordelais-a-l.html>

Claire Hancock : Lab'Urba, « Décoloniser les représentations : esquisse d'une géographie culturelle de nos « Autres » »
<http://www.laburba.fr/hancock-claire/publications-c-hancock/>

Sophie Louargant, géographe, « carnet de recherche Genre et géographie » sur la place des femmes géographes dans les institutions de recherche, Université Pierre Mendès France, Grenoble
<https://genregeo.hypotheses.org/author/genregeo>

Édith Maruéjols, géographe du genre, maîtresse de conférences dans sa discipline. Elle a créé le bureau d'études L'ARObE (Atelier recherche observatoire égalité). Sa thèse porte sur « Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe ».
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01131575/>

Yves Raibaud. « Durable mais inégalitaire: la ville ». Travail, genre et sociétés, L'Harmattan/ La découverte, 2015, Travail, Genre et Sociétés, p.29-47.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01179180>

Yves Raibaud. La participation des citoyens au projet urbain : une affaire d'hommes ! *La démocratie participative a-t-elle un sexe ?* (2/2015), de Boeck, p.54-81, 2015, Revue Participations

<http://www.cairn.info/revue-participations-2015-2-page-57.html>

Élise Vinet, Maîtresse de conférences en psychologie sociale à l'Université Lyon 2. Etude-action : « Non/-recours aux offres socio-éducatives et de loisir, place dans l'espace public et ethnicisation des rapports sociaux (de sexe) ».

<http://greps.univ-lyon2.fr/vinet-elise-577432.kjsp>

Gerda Wekerlé, sociologue, est professeur en Sciences de l'environnement à l'Université de York à Toronto. Elle est l'auteure du manuel pour des villes plus sûres, publié par le Comité municipal de Toronto pour la sûreté urbaine en 1992. Elle est le coauteure du livre *Safe Cities : guidelines for planning, design and management*, John Wiley, 1995.

http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Wekerle_ARU_83-84.pdf

COLLECTIFS

Genre et Ville est un Think Tank et un Do Tank, plateforme de recherche et d'action, dont l'objet est d'interroger et de subvertir par des actions variées et originales, ainsi qu'un travail de réflexion et de discussion, les rapports de genre dans les territoires.

www.genre-et-ville.org

À places Égales est un Collectif qui promeut l'égalité femmes/hommes par divers moyens (Méthode des Quatre Intelligences©, Marches exploratoires, Recherches actions participatives), intégrant différents domaines : le couple, les espaces publics, le monde du travail, la politique.

<https://aplacesegales.wordpress.com>

A'urba : L'usage de la ville par le genre : les femmes. Cette étude, initiée courant 2010, propose de mieux saisir l'enjeu républicain qui s'attache à la compréhension de l'usage de la ville par le genre. Cette étude construit les bases d'une méthode jusqu'ici peu usitée en urbanisme.

<http://www.aurba.org/Etudes/Themes/Populations-et-modes-de-vie/L-usage-de-laville-par-le-genre-les-femmes>

Le Secrétariat général à la Ville publie un *guide méthodologique sur les marches exploratoires de femmes*, et sur les conditions de leur mise en œuvre et de leur réussite.

<http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/sgciv-guidemarcheexploratoire.pdf>

MAIRIE DE PARIS
DIRECTION DE LA DÉMOCRATIE,
DES CITOYENS ET DES TERRITOIRES
SERVICE ÉGALITÉ INTÉGRATION INCLUSION

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur